LA LIBERTÉ
Depuis 1913

VOL. 104 N° 23
20 AU 26 SEPTEMBRE 2017
MANITOBA • 2,20 $ + TAXES

BE A LEADER
READ FRENCH

photo : Gavin Boutroy

Et retrouvez de nombreuses réactions sur l'élection de Wab Kinew à la chefferie du NPD sur notre NOUVEAU site web, LA-LIBERTE.CA

photo : Barbara Gorrand

# GENEVIÈVE ROY-WSIAKI : VISAGE D'UNE AVANCÉE POUR L'AUTISME

| À LIRE EN PAGE 5.

Tadens Mpwene et *La Liberté* vous offrent en exclusivité la bande dessinée ***Nelson au Manitoba***. Une collaboration née de l'envie d'ouvrir un dialogue sur l'intégration des nouveaux arrivants.

Le dessinateur-coloriste est né en République démocratique du Congo et est arrivé au Manitoba il y a plus de deux ans pour étudier à l'Université de Saint-Boniface en Administration des affaires.



# NELSON AU MANITOBA

Septembre : C'est la rentrée pour les étudiants de l'USB...

STAND U.S.B

Dans le café Rencontre.

Hey Nelson ! Comment ça va ?

Allô ! Ça fait bizarre d'être déjà de retour...

Je sais ! J'me paye une traite avec un breakfast wrap !

Miam ! Je prendrais bien un bagel avec du fromage frais.

!??

!??

C'est étrange que je m'asseye avec toi ? On dirait que les gens se regroupent par culture.

Ouais, J'sais pas pourquoi ils ne se mélangent pas...

32

DESSINS : TADENS MPWENE • SCÉNARIO : LA LIBERTÉ

**À retrouver chaque semaine en page 2 du journal.**


# LA LIBERTÉ

Depuis 1913

*Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée*

C. P. 190, 420, rue Des Meurons, unité 105
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Téléphone : 204- 237-4823
Télécopieur : 204-231-1998
www.la-liberte.ca

Ouvert de 9 h à 17 h du lundi au vendredi











Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach**.

**CONVENTION DE LA POSTE-PUBLICATIONS N° 40012102**
**N° D'ENREGISTREMENT 7996**

ISSN 0845-0455

## LA LIBERTÉ JOURNAL | LA LIBERTÉ COMMUNICATION

*Directrice et rédactrice en chef :*
**Sophie GAULIN** | la-liberte@la-liberte.mb.ca
*Directrice adjointe et coordonnatrice de La Liberté communication :*
**Lysiane ROMAIN** | promotions@la-liberte.mb.ca
*Rédacteur en chef associé :*
**Bernard BOCQUEL** | bbocquel@mymts.net
*Journalistes :*
**Daniel BAHUAUD** | redaction@la-liberte.mb.ca
**Barbara GORRAND** | presse3@la-liberte.mb.ca
**Valentin CUEFF** | presse2@la-liberte.mb.ca
**Gavin BOUTROY** | presse8@la-liberte.mb.ca
*Chef de la production :* **Véronique TOGNERI** | production@la-liberte.mb.ca
*Adjointe à la direction :* **Roxanne BOUCHARD** | administration@la-liberte.mb.ca
*Adjointe administrative :* **Marta GUERRERO** | reception@la-liberte.mb.ca
*Caricaturiste :* **Cayouche (Réal BÉRARD)**
*Publi-reporters :*
**Léo GAUTRET** | presse1@la-liberte.mb.ca
**Morgane LEMÉE** | presse5@la-liberte.mb.ca
**Elisabeth VETTER** | presse7@la-liberte.mb.ca
**Manella VILA NOVA** | presse4@la-liberte.mb.ca
**Amine ELLATIFY** (vidéos) | presse6@la-liberte.mb.ca

**LA LIBERTÉ COMMUNICATION est un département de services en rédaction, graphisme, marketing, communication et production vidéo.**


## LETTRES À LA RÉDACTION

Le journal ***La Liberté*** est ouvert à la publication de toute lettre à l'éditeur à condition que l'auteur(e) soit identifiable (les noms de plume ou pseudonymes ne sont pas acceptés) et qu'elle ne contienne pas de propos diffamatoires. La rédaction se réserve le droit de limiter la longueur des lettres ou de retourner celles dont la formulation n'est pas claire. Merci d'envoyer vos lettres au plus tard le vendredi avant midi pour une possible parution la semaine suivante à l'adresse : **la-liberte@la-liberte.mb.ca**.

Veuillez noter que les chroniques, lettres et tribunes libres publiées dans *La Liberté* reflètent l'opinion de leurs auteur(e)s et pas forcément celle du journal.

## ANNONCES PUBLICITAIRES

**L'heure de tombée pour les annonces est le mercredi 16 h** pour parution le mercredi de la semaine suivante. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Nos annonceurs ont jusqu'au mardi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

## ABONNEMENT

Contactez reception@la-liberte.mb.c.a ou 204-237-4823.

L'abonnement annuel : **Manitoba :** 64,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
**Ailleurs au Canada :** 69,85 $ (TPS incluse)

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

*« Nous reconnaissons l'appui financier du gouvernement du Canada. »*





3 VOIX À LA TROIS




## La campagne électorale de 2019 commence

L'ouverture de la session parlementaire lundi de cette semaine présage une nouvelle dynamique à la Chambre des communes. Les libéraux feront face à deux partis dirigés par de nouveaux chefs, Andrew Scheer des conservateurs et le successeur de Thomas Mulcair que les néo-démocrates choisiront le mois prochain.

Les Libéraux ont encore beaucoup de travail à faire pour mettre en œuvre leur plateforme électorale de 2015, à partir de l'imposition d'une tarification pour la pollution du carbone jusqu'à la construction d'oléoducs et la relance de l'enquête nationale sur les femmes autochtones disparues.

Des modifications au régime d'impôts sur les petites entreprises proposées cet été suscitent plus d'émotion que de raisonnement. Les intéressés et les conservateurs prétendent qu'il s'agit d'une « attaque contre la petite entreprise. » De leur côté, les libéraux auront à démontrer que ces mesures visent à réduire les avantages fiscaux disponibles aux professionnels et aux propriétaires qui mettent leur revenu à l'abri du fisc dans des entreprises incorporées.

Quant à la légalisation du cannabis à usage récréatif, prévue pour le 1er juillet 2018, plusieurs provinces et services policiers expriment d'importantes réserves, indiquant qu'ils ne seront pas prêts dans 10 mois.

Le gouvernement peut difficilement amender ses échéances s'il veut que le dossier soit réglé bien avant les élections de 2019. Il risque cependant de paraître incompétent si la mise en œuvre du projet est désordonnée.

Durant cette session, il y aura de nombreux projets à l'agenda législatif, ce qui permettra aux Canadiens de juger de la performance des partis avant de se prononcer dans deux ans.

ANTOINE
CANTIN
BRAULT

## L'autre, un autre soi

Les évènements de Charlottesville, ainsi que les propos de Trump qui les ont suivis, ont semblé donner de l'assurance aux groupes xénophobes, racistes et suprémacistes pour s'afficher et s'affirmer de plus en plus, que ce soit aux États-Unis, au Canada ou ailleurs dans le monde.

Même s'ils ne militent pas tous pour la même cause, ces groupes radicaux ont cependant un point en commun : ils ont divisé abstraitement les humains en groupes et se sont placés en opposition totale avec certains de ces groupes. Autrement dit, ils ont cessé de voir en l'autre un autre soi. Ces groupes radicaux vont ensuite consommer ce rejet de l'autre en le nommant de façon à le déshumaniser, comme les nazis traitaient les juifs de sous-hommes.

Ce découpage simpliste de la race humaine est malheureusement à la base des plus grandes violences que les humains se sont infligés. Pourtant, il est très facile de reconnaître en l'autre, peu importe qui il est, un autre soi lorsqu'on s'intéresse véritablement à ce qui unit les humains. Plutôt que de refouler et projeter sur l'autre l'angoisse qui menace l'idée que je me suis fait de moi-même, je devrais faire l'épreuve de ma propre angoisse et compatir avec celle que vit l'autre.

Pour pouvoir voir en l'autre un autre soi, il faut d'abord connaître ce qu'est le soi, ce que je suis. « Connais-toi toi-même », cette fameuse maxime philosophique qui revient comme un bon conseil à chaque époque, est ici une clé éducative précieuse pour arriver à voir en l'autre la vulnérabilité que je vois en moi-même.




## Environnement : l'engouement pour les fausses solutions

Le ministre fédéral des transports, Marc Garneau, étudie présentement les façons d'augmenter l'utilisation des véhicules électriques au Canada. L'Ontario et le Québec subventionnent déjà l'achat de ces véhicules au montant de 14 750 $ en Ontario et de 8 600 $ au Québec.

L'Institut économique de Montréal (IEDM) a récemment publié une étude démontrant la futilité d'une telle approche. Il est vrai que les véhicules électriques sont moins polluants que les véhicules à essence. Sauf que la subvention de l'achat de ces véhicules constitue la façon la plus dispendieuse et la moins efficace pour réduire les gaz à effet de serre (GES).

D'abord, la moitié de ces subventions constitue un pur gaspillage car elles ne profitent qu'à ceux qui auraient quand même acheté leurs véhicules sans la subvention.

Même si ce n'était pas le cas, le gouvernement ontarien se trouve à débourser 52 fois le prix de la future taxe fédérale sur une tonne de carbone. À un coût faramineux, la réduction effectuée des GES, selon l'étude de l'IEDM, ne représentera qu'une goutte d'eau dans l'océan.

Pourquoi cet engouement des gouvernements pour des mesures extrêmement coûteuses générant peu de résultats? Parce que les mesures incitatives sont toujours plus rentables politiquement que les mesures coercitives.

La meilleure façon d'accroître l'utilisation des véhicules électriques est d'imposer une taxe sur le carbone qui fera augmenter le prix de l'essence. Mais pour la classe politique, le dilemme reste entier : si l'immense majorité de l'électorat est en faveur de la réduction des GES, elle se rebelle lorsqu'il s'agit d'en payer le prix.

ÉDITORIAL



PAR BERNARD BOCQUEL
bbocquel@mymts.net

# Francophonie : le modèle manitobain

L'édition 1973 du Petit Robert ne connaît pas « francophonie ». Pas surprenant, puisque c'est vraiment à partir des années 1980 que le mot commence à entrer dans les consciences à l'échelle mondiale. Le concept est né de la volonté de dirigeants de pays francophones décidés à faire barrage à la montée en puissance de l'anglais.

Une manière simple d'illustrer la popularisation de l'idée de la Francophonie c'est de suivre à la trace l'évolution de la structure mise sur pied à la fin des années 1960 pour permettre à des élus de différents pays de se rencontrer. Entre 1967 et 1989, les politiciens francophones d'une cinquantaine de pays se rencontraient sous l'égide de l'Association internationale des parlementaires de langue française. Entre 1989 et 1998, ils se réunissaient au sein de l'Assemblée internationale des parlementaires de langue française. Depuis 1998, ils se retrouvent dans l'Assemblée parlementaire de la Francophonie.

Le premier Sommet de la Francophonie s'est tenu en France en 1986. L'Organisation internationale de la Francophonie, dont la Canadienne Michaëlle Jean est actuellement la secrétaire générale, n'était en 1996 que l'Agence de la Francophonie. Les changements de vocabulaire illustrent bien la volonté de pérenniser les institutions qui se réclament de la Francophonie.

Les dictionnaires de langue n'étant pas des journaux, le concept de « Francophonie » apparaît dans la « Nouvelle Édition du Petit Robert » publiée en 1993. En écho aux nouvelles réalités, l'article « francophone » a été remanié. Dorénavant, le francophone est celui qui « parle habituellement le français, au moins dans certaines circonstances de la communication, comme langue première ou langue seconde. » Le Petit Robert introduit une subtilité prometteuse dans l'édition 2013. Le francophone n'est plus celui « qui *parle* habituellement », mais celui « qui *emploie* habituellement le français ».

C'est dans ce contexte d'élargissement de la notion de francophone et de la consolidation de l'existence internationale de la Francophonie que les députés manitobains ont prouvé le 30 juin 2016 qu'ils pouvaient agir en citoyens du monde. Puisqu'ils ont adopté ce jour-là à l'unanimité la *Loi sur l'appui à l'épanouissement de la francophonie manitobaine.*

La francophonie manitobaine étant comprise comme « les personnes de langue maternelle française et les personnes qui possèdent une affinité spéciale avec le français et s'en servent couramment dans la vie quotidienne, même s'il ne s'agit pas de leur langue maternelle ». Il y a certainement dans cette avancée politique matière à enrichir la définition fournie par le Petit Robert.

Le comité de refonte de la SFM (1) était donc en cohérence avec l'esprit d'ouverture à l'œuvre en proposant au printemps dernier de transformer la « Société franco-manitobaine » de 1968 en « Société de la francophonie manitobaine ».

Fruit de ses réflexions, le premier Forum de la francophonie manitobaine se déroulera mardi 26 septembre. Sa raison d'être est de contribuer « dans un esprit de participation active », à assurer une charpente plus élaborée à la francophonie manitobaine. En l'occurrence un conseil d'administration de 21 personnes, dont la première version verra le jour à l'Assemblée générale annuelle de la SFM le 12 octobre.

Il ressort en substance de cette réorientation structurelle le souci de davantage impliquer les forces organisationnelles au projet collectif. L'expérience vaut d'être tentée. En ne perdant toutefois surtout pas de vue que dans sa conception manitobaine, la Francophonie est cette idée fondée sur des espaces francophones dont l'existence permet de rester ou de devenir des bilingues fonctionnels.

En effet, le modèle manitobain de la Francophonie n'existe pas en opposition à l'anglais ou pour freiner son influence. Il existe pour mieux souder la société manitobaine.

(1) Pour mémoire, les cinq membres de ce comité étaient : Raymond Lafond (président), Mona Audet, Diane Leclercq, Raymond Hébert, Ben Maréga.




## À VOUS LA PAROLE

Vous pouvez réagir aux lettres sur **www.la-liberte.ca** ou en écrivant à la rédaction **la-liberte@la-liberte.mb.ca**

Les conditions de publication des lettres sous la rubrique **À VOUS LA PAROLE** se trouvent en page 2.

La rédaction de *La Liberté*

## Assurer une aide aux plus démunis

Madame la rédactrice,

Félicitations au Manitoba qui fait bonne figure dans le rapport de Statistique Canada sur l'augmentation des revenus des foyers de 2005 à 2015, parmi les trois premières provinces- territoires. Grâce à une économie diversifiée, à des politiques de formation en emploi, à une échelle d'augmentation de salaire minimum, à des programmes d'aide au logement, et aux prestations fiscales pour enfants, les revenus familiaux ont diminué quelque peu le taux de pauvreté chez les personnes à faibles revenus et à revenus fixes. Mais c'est désolant que le taux de la pauvreté infantile n'a diminué que de un pour cent.

En fait, l'augmentation n'est pas si glorieuse si on considère le coût de la vie croissant au cours de la même période. Il faut examiner si la courbe n'a pas monté due aux nombres de millionnaires et leurs revenus croissant dans notre système économique. Pour assurer une distribution plus équitable de la richesse, il faudrait avoir suffisamment d'espaces en services de garde pour enfants pour permettre aux jeunes parents de continuer leur formation et d'intégrer le marché du travail à des salaires dignes de leurs efforts.

Vous admettrez que ceci est une question qui touche particulièrement les femmes, parce qu'elles gagnent moins que les hommes, même quand elles pratiquent des professions; et aussi parce qu'elles ont souvent peu de pension et qu'elles vivent plus longtemps. La majorité des personnes qui gagnent le salaire minimum sont des femmes et souvent elles ne se permettent de travailler qu'à temps partiel afin de pourvoir aux besoins de leur famille, avec des conséquences économiques qui les traqueront tout au cours de leur vie.

Il faut absolument retenir les programmes qui assistent les plus démunis vers l'autonomie financière.

Gisèle Saurette-Roch
Le 14 septembre 2017

## Portrait d'un Métis

Madame la rédactrice,

En marge de votre cahier intitulé *Un héritage pour l'avenir* paru récemment, j'aimerais vous envoyer ce portrait sommaire d'un Métis que je vous prie de publier dans *A vous la parole.*

J'avais fait sa connaissance dans les années quatre-vingts alors qu'il tenait le rôle d'un habitant de la Rivière - Rouge dans mon drame historique *Au temps de la Prairie.* Il fallait voir son regard ferme, fixe, pénétrant comme un rayon laser quand on lui annonçait que le gouvernement canadien allait supprimer le Conseil d'Assiniboia ; il exprimait l'indignation de tout le peuple métis.

Il n'avait rien à envier aux dieux grecs. La carrure de ses larges épaules attestait que la testostérone dominait nettement chez lui. Grand et fort avec un masque osseux, il exsudait, par l'énergie de sa démarche, la masculinité même.

Son maintien ? *Drett' comme une épinette* ; et on pouvait deviner sous son complet bien ajusté, une musculature tonique.

Une moustache noire, discrète, très soignée et parfaitement symétrique évoquait la présence du sang européen, tandis que ses yeux légèrement bridés rappelaient que du sang autochtone se mêlait à l'autre.

J'ai entendu de mes propres oreilles une religieuse portant l'habit s'extasier ainsi à son sujet – et en exploitant une bonne tranche de son étendue phonatoire : « *Il est beau... il est beau... mais qu'il est beau* ! »

Vous voulez savoir à quoi je veux en venir ? C'est pour vous dire tout simplement qu'Armand Normand est le plus bel homme que j'ai jamais vu.

Marcien Ferland
La Salle, Man
Le 15 septembre 2017

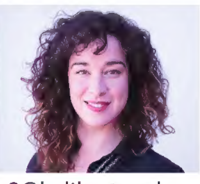
# ACTUALITÉS

▶ Le site de référence sera traduit en français à Winnipeg

# Autisme : le monde francophone se tourne vers l'USB

**Professeure de psychologie à l'Université de Saint-Boniface, Geneviève Roy-Wsiaki vient de se voir attribuer une bourse de 50 000 $ pour piloter la traduction en français du site de formation pour les parents d'enfants autistes, *Simple Steps*. Cet outil de référence était jusqu'à présent disponible en 10 langues, mais la version française n'avait jamais encore été envisagée.**



BARBARA GORRAND

presse3@la-liberte.mb.ca


C'est un grand pas pour les parents francophones d'enfants autistes. Bien souvent démunis lorsqu'ils sont confrontés au diagnostic, ils doivent également composer avec le manque de ressources mises à leur disposition en langue française. Ou plutôt, devaient. Car d'ici quelques mois, l'outil de référence en la matière, le site *simplestepsautism.com*, leur sera entièrement accessible. Et ce, grâce à un minutieux travail dirigé par Geneviève Roy-Wsiaki, professeure de psychologie à l'USB.

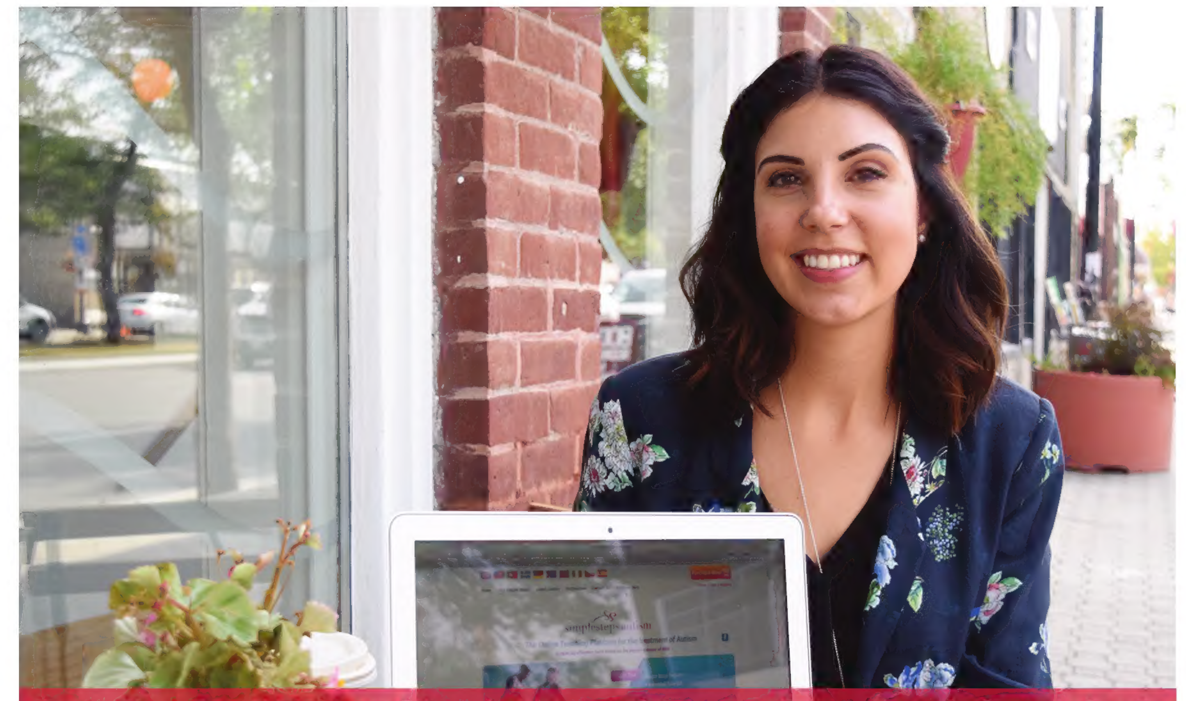

Geneviève Roy-Wsiaki est fière de pouvoir faire contribuer toute la francophonie manitobaine à ce projet d'envergure internationale.

photo : Barbara Gorrand

« *Simple Steps* est un programme multimédia qui a été développé par des parents et des professionnels en Irlande, afin d'aider les familles de personnes diagnostiquées. C'est un outil complet et diversifié qui aide les parents dans leurs questionnements, étape par étape, en s'appuyant sur l'analyse appliquée du comportement. Il s'agit de techniques qui ont prouvé leur efficacité par démonstrations scientifiques », explique celle qui, depuis le 1er août dernier, dirige le département de Sciences humaines et sociales au sein de l'Université.

Le domaine de l'autisme n'est pas étranger à Geneviève Roy-Wsiaki, qui a travaillé pendant six ans à la Fondation St. Amant en tant que tutrice, puis tutrice chevronnée et enfin conseillère du programme d'autisme. Aussi, lorsque l'opportunité de continuer à travailler dans cette voie s'est présentée, par l'entremise du courriel envoyé à la communauté universitaire par l'un des concepteurs irlandais du programme, la professeure n'a pas hésité.

« *Simple Steps* est une ressource à vocation universelle, immédiatement applicable par les parents et les aidants d'enfants autistes. C'est vraiment un beau projet que de contribuer à le mettre à disposition des familles francophones. D'où qu'elles soient à travers le monde. »

Un beau projet fédérateur, qui a également remporté l'adhésion du côté de la Winnipeg Foundation : l'organisme a effectivement choisi de financer ce travail de recherche à hauteur de 50 000 $. « C'est un financement très important », se réjouit Geneviève Roy-Wsiaki, d'autant plus heureuse que l'USB a également contribué pour 5 000 $.

« Le fait que notre Université ait été choisie pour mener à bien ce projet pilote va faire rayonner l'USB et notre communauté dans l'ensemble du monde francophone. Parce qu'il ne s'agit pas uniquement de traduire méticuleusement les différents modules et vidéos, mais aussi de faire contribuer la francophonie manitobaine pour tester la version française et procéder aux ajustements nécessaires. Je pense aux étudiants de l'USB, aux professionnels de la santé, à St. Amant, à la SFM, aux enseignants d'écoles qui travaillent avec des élèves autistes, aux parents… À terme, la version française de cet outil indispensable sera donc le fruit d'une collaboration entièrement manitobaine. »

La version pilote devrait être ouverte à ce test grandeur nature au printemps 2018.

## Modification du financement des élections provinciales

# Les partis forts avantagé$

**La modification de la *Loi sur le financement des élections*, entrée en vigueur le 5 septembre, permet aux personnes de contribuer jusqu'à 5 000 $ à un parti politique. Une augmentation de 2 000 $ par rapport à la loi précédente qui, selon les politologues Christopher Adams et Paul Thomas, favorisera les partis en mesure de former un gouvernement.**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Alison Mitchell, la gestionnaire des communications et porte-parole pour Élections Manitoba, note qu'une personne « peut contribuer à un parti inscrit, à un candidat ou à une association de circonscription ». « Ou encore aux trois. Ou à seulement deux. Pourvu que le total des contributions ne dépassse pas les 5 000 $. »

De plus, la nouvelle loi permet une limite additionnelle de 3 000 $ lors des courses à la direction. Alison Mitchell précise : « Cette année, une personne pourrait vraisemblablement contribuer à hauteur de 8 000 $ au Nouveau parti démocratique ou au Parti libéral du Manitoba, puisque ces deux partis ont connu une course à la chefferie. »

La limite préalable de 3 000 $ avait été établie en 2000. À l'heure actuelle, au Nouveau-Brunswick, une personne peut verser 6 000 $. En Nouvelle-Écosse, la limite est de 5 000 $. On peut donner 4 000 $ en Alberta, 3 600 $ en Ontario, et 100 $ au Québec. La Colombie-Britannique, la Saskatchewan et Terre-Neuve n'ont présentement aucune limite.

Paul Thomas, le professeur émérite de sciences politiques à l'Université du Manitoba, estime que les modifications aux limites des contributions « créeront des gagnants et des perdants ».

« Les progressistes conservateurs seront nettement favorisés. D'abord, en 2016, le gouvernement Pallister s'est débarrassé de l'allocation annuelle pour les partis enregistrés. Son argument était qu'il s'agissait d'une taxe servant à appuyer les partis politiques. Pourtant, cette allocation servait à créer une égalité des chances pour tous les partis.

« De plus, le Parti progressiste conservateur est une machine politique bien huilée. Dès son accession par acclamation à la chefferie du Parti progressiste conservateur en 2012, Brian Pallister a amélioré le système de collecte de fonds du parti. Ce système est nettement supérieur à ceux des autres. Et les associations de circonscription sont mieux organisées.

Paul Thomas : « Les progressistes conservateurs seront nettement favorisés. »

Archives La Liberté

« Finalement, il faut se rappeler qu'en général, les partisans conservateurs se rangent dans les catégories de revenu les plus élevées. D'entrée de jeu, ils sont en mesure de contribuer plus. C'est ce qui explique comment les conservateurs pouvaient collecter deux fois plus d'argent que le NPD, même quand il était le parti d'opposition. »

### Autre perspective

Christopher Adams a été vice-président de la maison de sondage Probe Research de 2005 à 2012. Le politologue et recteur du St. Paul's College de l'Université du Manitoba estime pour sa part que « les deux partis principaux sont les plus avantagés ».

« C'est une question de nombres. Et de popularité. Le succès attire les dollars. Les gens ont tendance à contribuer aux partis qui ont une bonne chance de former le prochain gouvernement. À l'époque de Gary Doer, le NPD a vu ses contributions monter en flèche. Plus récemment, ce sont les conservateurs qui ont attiré les dons.

« Par conséquent, les partis politiques moins appuyés, et moins organisés, attirent moins de donateurs. Le Parti vert du Manitoba a déjà du mal à trouver des candidats pour chacune des circonscriptions. La levée de fonds est donc un plus grand défi.

« Et puis il y a les partis qui sont en pleine course à la chefferie. De par le fait même d'être à la recherche d'un nouveau leader, une incertitude planera sur l'avenir d'un parti. 2017 ne sera pas une année record, en termes de dons politiques pour le NPD et le Parti libéral du Manitoba. »

**Dougald Lamont, candidat à la chefferie du Parti libéral du Manitoba**

# « Promouvoir la francophonie, pas uniquement à Saint-Boniface »

**À 48 ans, francophone de conviction, Dougald Lamont se présente à la course à la chefferie du Parti libéral provincial qui aura lieu le 21 octobre prochain. Il souhaite offrir aux électeurs manitobains une « alternative crédible » aux conservateurs et aux néo-démocrates.**

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

En juin dernier, lorsqu'il a annoncé qu'il rentrait dans la course à la chefferie du Parti libéral du Manitoba, Dougald Lamont savait qu'il lui faudrait combler un certain déficit de popularité. Au sein même de son parti, où il est en lice aux côtés de Jon Gerrard et Cindy Lamoureux, deux figures politiques bien ancrées localement. Et auprès du grand public, qui le connaît peu. Enseignant en relations publiques au département des Sciences politiques de l'Université de Winnipeg, ce père de quatre enfants a souvent œuvré dans l'ombre de différentes campagnes politiques, et notamment aux côtés de Robert-Falcon Ouellette lors de sa campagne municipale en 2014. En 2013, il se lance une première fois dans la course à la chefferie du Parti libéral du Manitoba, où il arrive en seconde position. Cette fois, il est déterminé à remporter le scrutin.

### Pourquoi vous étiez-vous présenté en 2013?

**Dougald Lamont :** En 2013, je me suis lancé pour la première fois dans la course à la chefferie, parce que je craignais ce que Brian Pallister ferait en tant que Premier ministre. Aujourd'hui, tout le monde peut constater que j'avais vu juste. Alors je veux donner aux Manitobains la possibilité de voter pour un parti qui soit une véritable alternative aux conservateurs et au Nouveau Parti démocratique. C'est pourquoi on veut recréer un parti crédible, progressiste, pratique, pour que les gens aient cette opportunité de vote en 2020.

### À quel électorat vous adressez-vous?

**D. L. :** On s'adresse à nos électeurs mais aussi aux gens qui ont été abandonnés par les autres partis. Et parfois au sein même des autres partis, puisque le Parti conservateur et le Nouveau Parti démocratique considèrent qu'ils ont des groupes d'électeurs acquis, qui ne voteront jamais pour l'autre parti, alors ils les abandonnent aussi. Par exemple, le NPD a gelé l'allocation logement pendant 20 ans, malgré les hausses des loyers. Ils ont abandonné leur base. Et maintenant, le PC fait la même chose avec les coupures en santé, qui affectent au rural des gens qui ont voté conservateur pendant des années. Nous voulons un parti qui gouverne pour tout le monde, pas uniquement pour notre base. En santé, en éducation, pour les Autochtones. Il y a beaucoup de défis à relever.

Et changer la politique au Manitoba, c'est un défi. Beaucoup de gens pensent que tous les politiciens sont les mêmes, il faut les convaincre qu'ils peuvent avoir confiance. La meilleure façon de changer notre économie, notre santé, c'est de le faire démocratiquement.

### Et comment comptez-vous défendre la francophonie?

**D. L. :** Il ne s'agit pas uniquement de défendre la francophonie, mais aussi de la promouvoir. J'ai appris le français en immersion à Winnipeg, mes enfants sont à l'école d'immersion. On veut promouvoir le bilinguisme et s'assurer que les francophones ont des services en français, pas uniquement à Saint-Boniface mais aussi dans les zones rurales où il y a des populations francophones, c'est important pour la culture du Canada, mais aussi celle du Manitoba, fondé par Louis Riel. Promouvoir la langue française c'est fondamental pour notre province.

### Comment comptez-vous vous y prendre?

**D. L. :** Cela passe par une politique linguistique forte : des fonds pour l'éducation, notamment l'Université de Saint-Boniface, encourager le bilinguisme dans les écoles publiques. Et encourager les projets de développement en soutenant les organismes comme le CDEM, Entreprises Riel, la SFM. Le gouvernement conservateur, lui, coupe les fonds destinés aux agences qui aident les entrepreneurs et permettent la croissance de l'économie. Ils n'ont aucune stratégie.

Le Premier ministre Pallister décide de couper ici 10 %, ici 15 %, au hasard, sans penser aux conséquences, dans l'économie, dans le social, dans la santé. Dans le même temps, le gouvernement a baissé les taxes : cela fait 150 millions $ de moins pour le gouvernement, cela représente 600 millions $ de dettes qui vont se répercuter sur les années à venir. Et cela favorise les plus riches : quelqu'un qui touche 14 000 $ par année fera une économie de 16 $ par an, mais quelqu'un qui fait 200 000 $ économisera 500 $.


Le candidat à la chefferie du Parti libéral du Manitoba, Dougald Lamont.
photo : Barbara Gorrand

### Qu'est-ce qui vous différencie des deux autres candidats de votre parti?

**D. L. :** Jon Gerrard est élu depuis près de 20 ans. Cindy Lamoureux est jeune, elle vient d'être élue, mais elle est issue d'une grande famille politique. Je ne suis pas élu, j'ai travaillé toute ma vie, dans le secteur public comme privé. Mon expérience de vie est différente de celle de Jon et de Cindy. Et ma famille est comme toutes les autres familles : je travaille, ma femme travaille, on a des difficultés financières malgré tout…

### Êtes-vous favorable à ce que Steven Fletcher, écarté du caucus conservateur cet été, intègre le caucus libéral?

**D. L. :** Je vais répondre en deux temps. Est-ce que je pense que M. Fletcher devrait rejoindre les libéraux? Cela ne marcherait pas. Il faut quand même partager des valeurs, et je n'arrive pas à trouver une valeur que je partage avec M. Fletcher. Il n'a pas grand-chose à faire avec nous. Mais est-ce que je pense que M. Fletcher devrait avoir le droit de rejoindre un autre caucus? Absolument, au nom de la démocratie.

### Le 41e Gala du homard du Cercle Molière

# En jeu : financer une production

**Septembre. Un mois occupé pour le Théâtre du Cercle Molière. C'est le moment d'inaugurer le lancement d'une nouvelle saison à l'occasion de l'annuel Gala du homard. La tradition se maintient pour une 41e édition. Une tradition nécessaire à la vie du théâtre francophone.**





Keith Damboise et Ginette Caron.

photo : Morgane Lemée

Morgane LEMÉE
presse5@la-liberte.mb.ca

À quelques jours de l'annuelle levée de fonds du Théâtre Cercle Molière, les ventes font bonne figure. Les organisateurs attendent entre 400 et 500 personnes, un chiffre supérieur au nombre de 2016, comme le précise Ginette Caron, gestionnaire des finances du Cercle. « Nous espérons toujours vendre un maximum de billets. Cependant, 400 personnes est le nombre minimum de billets que nous voulons vendre. C'est un seuil encourageant. »

La récolte de cette levée de fonds devrait s'élever entre 40 000 et 50 000 $. Ginette Caron souligne à quel point ce revenu fait une différence pour leur budget.

« C'est notre levée de fonds principale de l'année. Pour nous, le Gala du homard signifie récolter assez d'argent pour payer la majorité des frais de production d'une pièce de théâtre. C'est une partie importante de notre budget, dont nous avons vraiment besoin. »

Bien que les habitués du Cercle Molière restent fidèles au Gala, ils doivent faire face à une augmentation du prix du billet, qui était à 60 $ en 1990, puis 100 $ en 1998, 135 $ en 2008, pour atteindre les 200 $ en 2014. Cette année, le prix du billet individuel est passé à 225 $, avec un reçu pour fin d'impôts d'une valeur de 110 $.

Une nécessité face aux constantes augmentations des prix, explique Ginette Caron. « Le coût de la location au Centre des congrès augmente chaque année. Le prix du homard augmente également en continu. Cela nous fait mal au cœur d'augmenter notre prix, car nous voulons que la communauté vienne. » Pour encourager les gens et compenser cette augmentation du prix des billets individuels, les tables de dix places se vendent à 2 000 $.

Comme l'année précédente, le thème des années 1920 animera la salle de réception du Gala au Centre des congrès de Winnipeg. Quelques nouveautés attendront les participants cette année.

Au côté des habituels encans silencieux et encans arc-en-ciel, se déroulera pour la première fois une vente aux enchères. La participation de grands noms tels que Via Rail Canada permet au Gala de présenter quatre gros prix de voyage. Une autre façon d'accroitre le bilan de la levée de fonds.

« Pour les encans, nous avons une grande panoplie de choix : une dizaine de gros prix à plus de 400 $ chacun et des prix spéciaux, pour inciter le plus de personnes possible à participer. Les encans représentent une grosse partie du profit fait pendant la soirée. »

Quelque 2 400 livres de homard arriveront en direct du Nouveau-Brunswick jusqu'aux assiettes des invités du Gala. Le homard, ce n'est pas ce qui coûte le moins cher. Pour Ginette Caron, cette tradition est la touche originale du Gala du Théâtre Cercle Molière.

« Certaines personnes viennent à ce gala spécifiquement pour le homard. La plupart des autres levées de fond servent du poulet. C'est moins attrayant. De plus, nous proposons un prix beaucoup moins élevé que d'autres organismes pour ce type d'évènement. Il ne faut juste pas oublier que c'est une levée de fonds. Jusqu'à maintenant, cette recette a bien fonctionné pour nous, alors nous allons la garder. »



**Financement fédéral pour l'éducation du français en milieu minoritaire**

# Les conseils scolaires enfin consultés

**Depuis 1970, le Fédéral conclut des ententes avec les Provinces pour déterminer la forme que doit prendre le transfert de fonds fédéraux pour financer l'éducation en milieu minoritaire. Finalement, les conseils scolaires seront consultés à partir de 2018.**


DANIEL BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Annoncée le 14 septembre, la nouvelle entente donne une voix aux communautés scolaires lors du renouvellement du financement fédéral de l'éducation en milieu minoritaire.

Bernard Lesage, le président de la Commission scolaire franco-manitobaine, explique l'importance historique de l'entente : « Patrimoine canadien négocie les ententes avec les Provinces depuis 1970. Mais on ne nous a jamais consultés. Maintenant, Patrimoine canadien consent à nous rencontrer, à discuter avec nous et à tenir compte de nos besoins et objectifs en négociant ses ententes avec le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). On a enfin notre mot à dire à ce niveau. »

L'entente avec Patrimoine canadien a été signée par la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF), la Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) et la Commission nationale des parents francophones (CNPF).

Pour Mark Power, l'un des avocats de la FNCSF, la nouvelle entente servira avant tout à « donner un mandat de négociation à Patrimoine canadien ». « C'est une avancée énorme, parce que les 28 conseils scolaires francophones de la FNCSF auront finalement une voix à une table où ils étaient exclus. Préalablement, on ne nous a jamais véritablement écoutés. Collectivement, on pourra dorénavant dire à Patrimoine canadien : *Essayez d'obtenir ceci, essayez de faire cela au CMEC*. C'est beaucoup plus transparent. Et quand le Fédéral et les Provinces auront conclu une entente, on pourra demander la reddition des comptes auprès des Provinces. »

Selon Bernard Lesage, « c'est comme ça que les choses devraient se passer ». « L'argent du Fédéral est censé répondre à nos besoins particuliers, et à financer ce qui relève spécifiquement de l'enseignement du français en milieu minoritaire. Il est censé appuyer nos efforts d'assurer une réussite identitaire, culturelle et communautaire dans nos écoles. Il devrait servir à améliorer nos programmes d'animation de *leadership*, comme le JMCA. Il devrait servir à la francisation et, potentiellement et par extension, l'amélioration de nos prématernelles qui jouent un rôle clé dans la francisation. Ça n'est pas toujours le cas dans certaines provinces. »

Me Mark Power esquisse la toile de fond historique : « L'Article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés* affirme notre droit à une éducation équivalente à celle de la majorité. Mais l'argent du Fédéral n'est pas une péréquation pour l'éducation. Il ne devrait pas servir à financer la construction d'écoles, la création de curriculum, ou encore à payer le salaire des enseignants.

« Malheureusement, c'est ce qui s'est fait dans certaines provinces, qui ont conservé des vieux réflexes remontant aux années qui ont précédé la *Charte*. C'était une époque où les Provinces n'étaient pas forcément tenues de construire des écoles françaises. Elles s'attendaient à ce que le Fédéral fournisse un financement de base pour ces écoles.

« Même avant la *Charte*, l'ancienne Fédération des francophones hors Québec, ancêtre de la FCFA, étudiait des moyens pour faire en sorte que les communautés scolaires soient consultées. Avec la *Charte*, les parents ont eu droit à la gestion scolaire. Depuis ce temps, les conseils scolaires militent pour que le Fédéral tient compte de leurs priorités. D'où l'importance de la nouvelle entente. »


Bernard Lesage : « À la base, la nouvelle entente, c'est un outil pour sensibiliser Patrimoine canadien et assurer un meilleur dialogue entre les conseils scolaires, le Fédéral et les Provinces. »
Archives La Liberté

# Propositions à l'étude pour l'AGA de la SFM le 12 octobre 2017

Conforme à l'article 8.11 du Règlement administratif de la SFM, voici les propositions soumises à la SFM par les membres :

## *Proposition 1*

Amendement au point 6.3 a) et 9.1 c) du Règlement administratif de la SFM

Attendu que de nombreuses recherches récentes nous démontrent clairement que la petite enfance est une période critique pour la transmission de la langue, de la culture et de la création de l'identité culturelle qui assure la vitalité des communautés :

« En milieu minoritaire, la petite enfance revêt une importance particulière, et ce, tant sur le plan individuel que collectif. D'une part, pour les jeunes enfants, il s'agit d'un moment clé en matière d'apprentissage de la langue française, de construction identitaire et de développement d'un sentiment d'appartenance à la communauté. D'autre part, c'est une période critique pour ce qui est du développement et de la vitalité des communautés. »
(2016, Commissariat aux langues officielles, La petite enfance : vecteur de vitalité des communautés francophones en situation minoritaire)

Attendu que l'accès à des places en services de garde en français demeure une priorité importante pour plusieurs francophones du Manitoba et pour la communauté. En juillet 2017, selon un recensement de la Fédération des parents du Manitoba, il y avait un total de 889 enfants en attente de places dans des centres d'apprentissages et de soins francophones à travers la province.

Attendu qu'il existe des communautés rurales qui réclament des services francophones pour la petite enfance (CPEF, garderies, programmation) et qui ne sont pas desservies de façon adéquate.

Attendu que malgré le fait que les enjeux en petite enfance recommencent à être mieux traités au niveau national et provincial, il demeure important que la revendication se poursuive au niveau communautaire afin que les services en français offerts en petite enfance soient renforcés. Pour atteindre cet objectif, il serait nécessaire que la clientèle de la petite enfance ait sa place et que ses enjeux soient reconnus comme importants au sein de la Société de la francophonie manitobaine, l'organisme porte-parole de la communauté.
Attendu que la petite enfance ne peut pas se représenter elle-même; ce sont les parents qui sont mieux positionnés pour représenter cette clientèle puisqu'ils demeurent toujours les premiers éducateurs et transmetteurs de la langue chez les tout-petits.

Attendu que La Fédération des parents du Manitoba est un chef de file dans le domaine de la petite enfance depuis 40 ans; elle a comme mandat de promouvoir l'éducation en soutenant les parents, les regroupements préscolaires et scolaires, les conseils d'administration des centres d'apprentissage et de soins, ainsi que les professionnels de la petite enfance.

**Il est proposé que soit ajouté le point 7 à l'article 6.3 a) de la façon suivante :**

6.3 Membres organisationnels de clientèles spécifiques
Sont membres organisationnels de clientèles spécifiques en règle de la Société, les personnes morales : a) qui représentent des clientèles spécifiques de la francophonie manitobaine, soit :
1. les aînés — La Fédération des aînés franco-manitobains Inc.;
2. les femmes — Pluri-elles (Manitoba) inc.;
3. les francophiles — Canadian Parents for French Manitoba Incorporated;
4. les jeunes — Conseil jeunesse provincial (Manitoba);
5. les Métis — Union nationale métisse Saint-Joseph du Manitoba;
6. les nouveaux arrivants — L'Accueil francophone (aussitôt qu'elle sera une personne morale distincte de la Société);
7. *la petite enfance – La Fédération des parents du Manitoba;*

Et, conséquemment, l'article 9.1 c) se lirait comme suit :
c) Un membre individuel choisi annuellement par chacun des ~~six (6)~~ sept (7) membres organisationnels de clientèles spécifiques mentionnés à l'article 6.3. Les organismes mentionnés qui desservent chacune de ces clientèles assureront la coordination afin de désigner un représentant en concertation avec les autres organismes de cette clientèle. Les directeurs généraux des membres organisationnels de clientèles spécifiques ne seront pas éligibles. Si un des membres organisationnels de clientèles spécifiques n'avait pas élu une personne pour siéger au conseil d'administration par la fin de l'assemblée annuelle, le conseil d'administration sera habilité à combler la vacance et la personne choisie à cette fin occupera son poste jusqu'à l'assemblée générale annuelle suivante.

**Proposée par :** Sophie Freynet-Agossa
**Appuyée par :** Liliane Jègues, Raymond Poirier, Ibrahima Diallo, Alain Laberge, Michelle Freynet, Carole Freynet-Gagné, Annie Bédard, Roxane Dupuis, Mamadou Ka, Thérèse Musafiri, Joanne Colliou, Charles Leblanc, Dominique Arbez, , Gisèle Saurette-Roch, Joelle Livingstone Piché, Marie Morvan, Kristin Chartrand

## *Proposition 2*

**Proposition** : Que le Conseil des organismes assume le rôle de « comité directeur » afin d'assurer la coordination de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire.

Attendu que le plan stratégique communautaire (PSC) de la francophonie du Manitoba, y incluant ses axes stratégiques, fut adopté à l'assemblée générale extraordinaire de la SFM qui eut lieu le 27 octobre 2016.

Attendu que le plan opérationnel d'un plan stratégique est de l'ordre administratif, donc qui relève majoritairement des directions et gestionnaires d'organismes,

Étant donné que :
- Le Conseil des organismes regroupe les organismes représentant la majorité des différentes clientèles et secteurs de la francophonie du Manitoba identifié dans le PSC.
- Depuis 1995 le Conseil des organismes, qui comprend les directions des organismes communautaires de la francophonie manitobaine, collabore avec la SFM afin d'appuyer la francophonie.
- En juin 2016, la SFM avec les directions générales et les président.e.s. membres du Conseil des organismes se sont rencontrés afin de discuter et s'entendre sur l'importance du PSC.
- Depuis novembre 2016, le Conseil des organismes travaille sur la mise en œuvre du PSC avec la SFM et la firme-conseil PGF Consultant pour la réussite du PSC.
- Le Conseil des organismes a créé les outils nécessaires pour la mise en œuvre du PSC incluant; (a) une structure de gouvernance avec des lignes directrices pour le bon fonctionnement (b) un cadre de mesure de rendement afin de permettre de recueillir et sauve-garder les données du PSC
- Les directions générales du Conseil des organismes se sont engagées à travailler collectivement sous cette structure et souhaitent engager leurs conseils d'administration respectifs à faire de même.
- Le Conseil des organismes assurera la mise en œuvre du plan stratégique communautaire dans le but de travailler de concert avec le Conseil d'administration de la SFM.

Il serait donc logique que ceux-ci puissent coordonner la mise en œuvre

**Il est proposé que :**

Que le conseil des organismes francophones, composés des organismes membres identifiés à la fin de ce dit document, soit nommé le Comité directeur de la mise-en-œuvre du PSC afin d'assurer l'intégration, et l'actualisation des axes stratégiques par les organismes et groupes qui collaborent auprès des différentes clientèles et secteurs représentant la communauté de la francophonie manitobaine, ceci afin d'atteindre les objectifs visés qui se retrouvent dans le PSC.

Et, conséquemment, l'article 3.1 i) se lirait comme suit :
i) *En collaboration avec le Comité directeur de la mise en œuvre du PSC*, assumer la responsabilité de tout plan stratégique de la francophonie manitobaine et y assurer sa mise en œuvre

**Proposée par :** Brigitte L'Heureux, FPM
**Appuyée par :** Roxane Dupuis, CJP, Annie Bédard, Santé en français Lucienne Chateauneuf, FAFM Justin Johnson, DAS, Louis Allain, CDEM, Louis Tétrault, AMBM, Peter Dorrington, USB, Yaya Doumbia, Envol 91.1, Ginette Lavack-Walters, FDV, Gisèle Saurette-Roch, Réseau Action Femme, Josée Théberge - ACFM

Organismes francophones représenté dans le CDMO du PSC*
Accueil francophone - AJEFM - Alliance française - ACFM - AMBM - Canadian Parents for French - CDEM - CCFM - CJP - DAS - DSFM - Entreprises Riel - EFM - ETFM - Envol 91 - FAFM - FPM - Festival du Voyageur - Francofonds - Maison des artistes visuels francophones - 100 Nons - Centre du Patrimoine / SHSB - Pluri-elles - Réseau action femmes - Réseau communautaire - Réseau en immigration francophone - Santé en français - Théâtre Cercle Molière - Union nationale métisse - USB - World Trade Centre Winnipeg
*Autres organismes peuvent être ajoutés à cette liste selon les critères établis par les membres du CDO

## *Proposition 3*

Attendu que le Forum de la francophonie manitobaine est le rassemblement des différents secteurs représentés au sein du Conseil d'administration de la Société de francophonie manitobaine (SFM)
Attendu que chaque secteur est imputable de certains objectifs se retrouvant dans le PSC, incluant une attente de présentation de rapport des progrès, des contributions et des réalisations;
Etant donné que :
- Le Conseil des organismes rassemble les directions des organismes qui représentent la majorité des différentes clientèles et secteurs de la francophonie du Manitoba identifié dans le PSC.
- Les membres élus et nommés au conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine représenteront, entre autres, les membres institutionnels, les membres organisationnels de clientèles spécifiques et les membres organisationnels sectoriels, et rassembleront en majorité toutes les clientèles desservies par le plan stratégique communautaire (PSC)
- Les membres élus et nommés au conseil d'administration de la Société de la francophonie manitobaine sont des bénévoles avec autres obligations et engagements et que les directions des organismes représentés œuvrent déjà dans la communauté et se sont engagées à contribuer au plan stratégique communautaire.
- Une collaboration entre les membres du conseil d'administration de la SFM et les organismes mem bres du Conseil des organismes est souhaitable, ceci afin d'assurer une complémentarité des services offerts à la communauté et aussi afin d'éviter le dédoublement des finalités du PSC, toujours avec pour seul objectif d'atteindre les objectifs du plan stratégique communautaire.

Nous croyons qu'il serait logique que les administrateurs représentant le CDO soient en charge de la mise en œuvre du Plan stratégique communautaire.
**Il est proposé que :** le point 8.1 b) Assemblée générale annuelle et Forum de la francophonie manitobaine soit modifié comme suit :
''L'assemblée générale annuelle sera précédée d'un Forum de la francophonie manitobaine. Ce forum sera ouvert à tous nos membres. Les membres institutionnels, les membres organisationnels de clientèles spécifiques et les membres organisationnels sectoriels, *en collaboration avec le Comité directeur de la mise en oeuvre du Plan stratégique communautaire*, feront circuler un rapport écrit faisant part de leurs efforts et contributions à la réalisation du plan stratégique *communautaire* de la francophonie du Manitoba en vigueur. Ils feront aussi part à l'assemblée des points saillants de leur rapport et répondront aux questions des participants.
Ces rapports annuels seront mis à la disposition des membres en règle quatorze (14) jours avant la date du Forum de la francophonie manitobain. Le format papier sera disponible au bureau de la Société. La version numérique sera envoyée par courriel à tout membre en règle qui en fera la demande.

**Proposée par :**Brigitte L'Heureux, FPM
**Appuyée par :**Roxane Dupuis, CJP, Annie Bédard, Santé en français, Lucienne Chateauneuf, FAFM, Justin Johnson, DAS, Louis Allain, CDEM, Louis Tétrault, AMBM, Peter Dorrington, USB, Yaya Doumbia, Envol 91.1, Ginette Lavack-Walters, FDV, Gisèle Saurette-Roch, Réseau Action Femmes, Josée Théberge, ACFM

## *Proposition 4*

Attendu que le comité de refonte de la SFM a proposé la création d'un comité " pour étudier spécifiquement la structure de gouvernance et de propriété des actions de Presse-Ouest Ltée",
Attendu que "ce comité [verra] à assurer la structure qui correspondra le mieux aux principes essentiels du journalisme, qui assurera un environnement professionnel qui attire à l'avenir des rédacteurs et des journalistes de qualité à La Liberté et qui assurera le financement voulu pour la survie et l'épanouissement de l'entreprise;"
Attendu que les travaux de ce comité concernent la communauté francophone du Manitoba dans son ensemble,

**il est proposé que :**
le prochain Conseil d'administration de la SFM, élu lors de l'AGA du 12 octobre 2017, présente aux membres qui seront présents lors de l'AGA de 2018 pour fins de discussion et d'approbation, les recommandations du comité créé pour étudier la structure de gouvernance et de propriété des actions de Presse Ouest Limitée. »

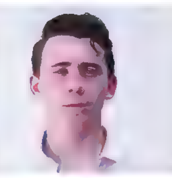
**Proposée par :** Gérard Lécuyer
**Appuyé par :** Louis Allain, Jean-Michel Beaudry, Derrek Bentley, Jonas Desrosiers, Roxanne Dupuis, Pierrette Bordeaux, Denise Lécuyer, Michèle Lécuyer Hutton, Alphonse Lawson et Jean-Louis Péhé.

▶ Les tortillements de la Promenade Taché

# Le Belvédère : un phare pour Saint-Boniface

**Alors que le projet de la Promenade Taché continue son trajet sinueux, des parties prenantes réitèrent son importance. Un rapport de la Ville sur le coût du projet a doublé le chiffre du devis précédent, et le vote d'un comité du conseil municipal l'a de justesse acheminé à l'étape suivante du processus d'approbation.**




presse8@la-liberte.mb.ca

Le projet de la Promenade Taché a plusieurs objectifs : élargir le trottoir le long de la Taché, à partir de l'Esplanade Riel jusqu'au Pont Norwood (qui est actuellement trop étroit selon les exigences de la Ville), ajouter une piste cyclable, stabiliser les berges de la Rouge, et installer un belvédère, promontoire surélevé avec vue sur l'Esplanade Riel, le Musée canadien pour les droits de la personne, et les gratte-ciel du centre-ville de Winnipeg.

Mathieu Allard, conseiller municipal pour Saint Boniface, explique que la revitalisation de la Promenade Taché s'inscrit dans une vision plus large du quartier.

« Mercredi passé, le 13 septembre, on a inauguré les sentiers pédestres et cyclables de la promenade Lyndale. On a stabilisé les rives le long de la Lyndale pour protéger les tuyaux des eaux et des égouts pour 6 millions $. Comme le long de la Taché, c'est une digue primaire [Voir l'encadré].

« La Lyndale et la Promenade Taché font partie d'une vision plus grande de Saint-Boniface. On espère créer une piste cyclable et des sentiers le long de la rivière du quartier de Norwood jusqu'au Parc Whittier, et même plus loin. »

Richard Frost est le président-directeur général de la Winnipeg Foundation. Il appuie le projet depuis ses débuts, il y a plus de cinq ans. La Winnipeg Foundation a proposé de verser 1 million $ pour le projet, soit le coût de la réalisation du Belvédère Saint-Boniface. Et pour lui, l'impact du projet dépasse les confins du quartier.

« Pour moi, l'image de notre ville est créée au centre-ville dans un rayon de 10 pâtés de maison de Portage et Main. J'inclus Saint-Boniface dans cette zone. Donc tout ce que l'on peut faire pour améliorer le centre-ville aura un impact positif.

« Les rivières contribuent énormément à la qualité de vie d'une ville. Il semble qu'il y ait une tendance fondamentale chez les gens de vouloir se regrouper autour des cours d'eau. Un tel projet encourage les gens à se promener, et le lieu du Belvédère est sans pareil.

« En plus de rendre le centre-ville plus intéressant, ce projet fera augmenter la valeur des propriétés adjacentes à la rivière, et les chiffres d'affaires des commerçants à proximité. »

« Il y a un trajet de 2,5 kilomètres qui fait le tour de La Fourche, de la Taché, en passant par le pont Norwood, et l'Esplanade Riel. On a investi 500 000 $ dans la pointe sud de La Fourche, à l'intersection de la rive sud de l'Assiniboine, et de la rive Ouest de la Rouge. Le projet doit améliorer les sentiers, ajouter des lampadaires, rendre le tout plus accessible, et ajouter de l'art public avec des thèmes autochtones.

« Le Belvédère est la clef de voûte pour compléter ce sentier. »

C'est à Normand Gousseau, directeur général d'Entreprises Riel, qu'a été confié la tâche de mener le projet de la Promenade Taché. Il est maintenant coprésident du comité qui existe à cette fin, avec la Forks North Portage Partnership, chargée du développement de La Fourche et du quartier au nord de Portage. Il explique qu'un heureux concours de circonstances est à l'origine du projet d'embellissement de la Promenade Taché.


Mathieu Allard, le conseiller municipal pour Saint-Boniface.
photo : Gavin Boutroy

« Il y a eu deux éléments déclencheurs : lorsque le Musée canadien pour les droits de la personne a été construit, beaucoup à Saint-Boniface se demandaient comment le quartier pourrait accueillir plus de touristes.

« En même temps, l'archevêché de Saint-Boniface se préparait à fêter son 200e anniversaire, en 2018, et voulait investir dans son terrain donnant sur la rivière.

« Il y a eu beaucoup d'investissement dans La Fourche, dans le centre ville, mais Saint-Boniface était délaissée. Tous les jours, depuis des années, je vois des gens qui font des photos du pont et du musée le long de la Taché. Si tu es à vélo, tu sais que c'est impossible de passer à deux sur le trottoir, surtout s'il y a un fauteuil roulant de l'hôpital. »

« Le monde ne se déplacera pas du Québec, de New York pour voir le Belvédère. La contribution de la Promenade Taché doit être vue dans l'optique de la somme de ce qu'une ville a à offrir. C'est un ajout à l'inventaire qui fait l'attrait de la région.

« Rappelez-vous que beaucoup de gens s'étaient opposés au projet de l'Esplanade Riel. L'Esplanade est maintenant sur toutes les cartes postales de la ville. »

## C'est une question de marge d'erreur

En décembre 2016, le conseil municipal avait approuvé le projet de revitalisation de la Promenade Taché dans son budget capital, au coût de 5,2 millions $. Un rapport publié par le département des travaux publics de la Ville le 7 septembre prévoit un coût de 10 millions $.

Pas de conclusions hâtives, recommande le conseiller municipal de Saint-Boniface, Mathieu Allard, qui explique les raisons derrière l'apparente augmentation du coût du projet.

« Le projet est passé de 5,2 à 10 millions $ pour deux raisons : son envergure a augmenté, et un devis plus précis a été donné. Au tout début, le projet prévoyait la stabilisation de la rive le long de la Taché, de la Provencher jusqu'à la Despins. Maintenant il est prévu de stabiliser la rive sur 140 mètres de plus, derrière l'Hôpital Saint-Boniface. Cela a ajouté 1,5 million $ au coût du projet.

« Il y a aussi le fait que le coût estimé du projet soit plus précis. Il y a cinq classes de devis, la classe 5 étant la moins précise et la classe 1 la plus précise. L'estimé initial de 5,2 millions $ était un estimé de classe quatre, qui a une marge d'erreur de moins 30 % à plus 60 % du coût ». En effet, si l'on ajoute 60 % aux 5,2 millions $ initiaux, on retrouve une somme de 8,32 millions $.

« L'estimé du rapport des travaux publics est un estimé de classe 2, qui a une marge d'erreur de moins 10 % à plus 20 %. Le rapport du département des travaux publics est donc beaucoup plus précis. Il prend en compte l'aménagement de nouveaux lampadaires, et des réparations de la Taché, qui sera endommagée par les travaux. »

Le Comité d'orientation permanente du renouvellement des infrastructures et des travaux publics, composé de Marty Morantz (président, Charleswood-Tuxedo-Whyte Ridge), Mathieu Allard (Saint-Boniface), Devi Sharma (Old Kildonan), Jeff Browaty (North Kildonan) a de justesse référé le rapport au comité exécutif, grâce à la voix du président qui est prépondérante en cas d'égalité du vote. Mathieu Allard et Marty Morantz ont voté pour le projet lors de la réunion du comité le 11 septembre.

Les conseillers Devi Sharma et Jeff Browaty ont voté contre, invoquant l'impératif fiscal de réduire le déficit de la Ville, et des lacunes de communication lors de l'élaboration du projet.

Le conseiller municipal de Saint-Boniface précise que la stabilisation des berges de la rivière Rouge est primordiale.

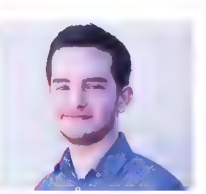
« La rive le long de la Taché est une digue primaire, qui protège l'infrastructure de la Ville. À chaque année, on perd de la terre à la rivière. Si on ne stabilise pas la rive maintenant, il faudra le faire à l'avenir. Pourquoi ne pas le faire maintenant quand on a le soutien de la Winnipeg Foundation pour construire le Belvédère? »

Suite au vote à égalité, le projet est soumis au Comité exécutif de la Ville sans recommandation. Ce comité doit décider de l'avenir du projet de la Promenade Taché le mercredi 20 septembre. S'il est approuvé, l'épreuve finale sera un vote du conseil municipal. Si le vote est positif, le projet sera complété d'ici l'automne 2018.

## Winnipeg, capitale de l'insécurité : une idée reçue

# « Une question de perception »

**Pour la deuxième année consécutive, Winnipeg termine dernière du classement des villes canadiennes perçues comme les plus sécuritaires. Un sondage réalisé par Mainstreet/Postmedia, qui fait état d'une réalité quelque peu biaisée.**


LÉO GAUTRET

presse1@la-liberte.mb.ca

Avec ce dernier sondage, la capitale manitobaine aura définitivement du mal à se défaire de son image. En août dernier, l'institut de sondage Mainstreet/Postmedia publiait sa dernière étude concernant le sentiment de sécurité des Canadiens dans les principales métropoles du pays. Et comme en 2016, Winnipeg termine bonne dernière du classement des 15 villes concernées, derrière Toronto et Montréal.

La capitale Ottawa se trouve être la ville où le panel se sentirait le plus en sécurité, suivie des villes de la côte est, Charlottetown et Moncton. Un sondage difficilement accepté par le maire Brian Bowman, qui déplore une méconnaissance de la ville de la part de ses compatriotes canadiens.

Si l'on se penche sur le rapport de Statistique Canada sur la criminalité en 2015, on s'aperçoit en effet que la métropole manitobaine fait partie des villes où le taux de criminalité est le plus élevé. Si du point de vue de l'indice de gravité des crimes violents elle arrive en tête devant Thunder Bay et Saskatoon, elle est en revanche bien en retrait sur d'autres plans statistiques. En 2015, Winnipeg arrive au septième rang en ce qui concerne l'indice de gravité des crimes commis. Loin derrière des villes comme Saskatoon, qui arrive première, Regina, Edmonton ou Vancouver.

Plus étonnant, la ville de Regina, qui arrive deuxième de cet indice, apparaît à la sixième place des métropoles les plus sécuritaires selon le sondage Mainstreet/Postmedia. Un élément qui laisse apparaître un décalage entre la réalité et la perception de ce panel canadien. David Alper, professeur en travail social de l'Université de Saint-Boniface, tente de le mettre en perspective.

« C'est une question de perception. Et les perceptions ce n'est pas la réalité. Il y a une peur qui est exagérée, liée aux stéréotypes et aux amalgames. » Un regard quelque peu biaisé, qui pour cet ancien travailleur social du ghetto de Chicago, révèle d'autres réalités. « Je ne pense pas que ce sentiment d'insécurité soit la faute des médias. C'est plus profond que ça. C'est ancré dans notre passé et notre présent colonial. Winnipeg est la ville qui a le plus grand nombre d'Autochtones au Canada. Et il y a dans le même temps une réelle stigmatisation de cette population. »



Professeur en travail social à l'Université de Saint-Boniface, David Alper jette un regard réprobateur sur le sondage faisant de Winnipeg la ville la plus insécuritaire du pays.

photo : Léo Gautret

Pour David Alper, ce sondage ne révèle en rien une réalité objective. « Ça soulève d'autres questions, parce que lorsque l'on parle de sécurité on doit se poser la question : *c'est dangereux pour qui?* Par exemple, on sait que les femmes autochtones ont cinq fois plus de risque d'être victimes d'homicide au Canada. Je sais qu'il y a beaucoup de gens à Winnipeg qui ont peur d'aller au centre-ville, d'aller dans le North End, même en plein jour. Mais ce n'est pas vraiment dangereux d'aller dans ces quartiers-là en journée. C'est une peur qui est exagérée. Même si la violence est présente, notamment à cause de la pauvreté, les stéréotypes et les amalgames nourrissent encore plus cette fausse perception. »

Par ailleurs, le sondage de Mainstreet/Postmedia ne s'intéresse qu'à une réalité, celle des villes. « En règle générale, on perçoit les grandes villes comme moins sécuritaires. Mais en réalité c'est en campagne que les taux de criminalité sont plus élevés. C'est un fait. Au Canada, il y a plus d'homicides en zone rurale. »

# CULTUREL

▶ Ilana Pichon participe au festival *Wall-to-wall*

# Ode à la douceur winnipégoise

**Ilana Pichon est une artiste visuelle québécoise. Après plusieurs mois de résidence artistique au Martha Street Studio, elle conclut son été manitobain en participant au festival *Wall-to-wall*. Elle laisse sa marque définitive dans la rue Sherbrook, avec une murale graphique et colorée sur la devanture de la boutique EMK clothing, nommée *Fragments*.**




presse5@la-liberte.mb.ca

Difficile de choisir une seule réponse lorsque l'on demande à Ilana Pichon d'où elle vient. Née en Suisse, elle a ensuite grandi en France, puis vécu en Italie. L'Europe a clairement forgé une grande partie de son identité. À l'âge de 20 ans, elle quitte ce continent pour s'installer dans la ville de Québec, qui est toujours son nid actuel. Aujourd'hui, cette globetrotteuse découvre pour la deuxième fois le Manitoba. « J'aime beaucoup Winnipeg et sa douce frénésie. Je m'y balade à vélo et j'observe sa tranquillité, sa douceur, ses mouvements lents. Cela stimule ma créativité. Je m'y sens comme à la maison. »

Son domaine de prédilection? L'art visuel. Plus particulièrement l'art imprimé, la sérigraphie ou bien l'art mural. De manière encore plus spécifique, elle travaille l'art *in situ* : une méthode artistique qui dédie l'œuvre à son site d'accueil. Chacun de ses projets se réalise en accord avec son espace. C'est sa marque de fabrique. « C'est encore plus marquant avec une murale, car mon atelier est en extérieur. Les passants s'arrêtent et posent des questions, et contribuent ainsi à l'œuvre. Ensemble, on redécouvre nos villes, nos rues, et on participe à embellir notre espace public à tous. »

C'est dans le cadre d'une résidence artistique qu'Ilana Pichon a effectué ses deux séjours manitobains. Grâce au Conseil des Arts et des Lettres du Québec, elle obtient une bourse et réalise un projet de recherche artistique à la galerie d'art Martha Street Studio. Son inspiration ? Le trajet en voiture entre le Québec et le Manitoba. Au long de ces 2 500 kilomètres, elle s'arrête 17 fois, chaque fois pour s'imprégner du paysage. « Que ce soit une route, un pont, une barrière, je m'arrêtais chaque fois que je sentais qu'un endroit allait nourrir ma mémoire de l'espace. »

De fil en aiguille, Ilana Pichon est mise en contact avec le collectif d'artistes manitobain Synonym Art Consultation. Dans le cadre de leur festival *Wall-to-wall*, ils lui proposent de réaliser sa propre murale. Un mur entier à elle toute seule? Le rêve! « C'est sûr que je n'allais pas refuser. J'étais surexcitée! J'ai donc prolongé mon séjour à Winnipeg pour ce projet. »

Après quatre jours, la murale est terminée. Très colorée, à motifs géométriques, *Fragments* est bel et bien signée Ilana Pichon. Immortalisée sur deux portes coulissantes et leurs deux murs, cette œuvre représente quatre roches en rotation dans l'espace.


L'artiste québécoise Ilana Pichon, devant son œuvre *Fragments*.
photo : Morgane Lemée

L'espace. Encore une fois le mot-clé de son art. Formée en architecture, elle s'est inspirée de l'environnement de la rue Sherbrook pour réaliser cette murale. L'architecture des maisons, la singularité de leurs pignons qui s'entrecroisent, l'énergie des passants. Comme en sérigraphie, chaque couche a son histoire. Et, comme l'*in situ* le veut, le but final est de refléter le plus possible l'environnement-même de son œuvre. « Je me suis inspirée de plusieurs maisons du quartier pour réaliser les quatre roches en rotation que représente *Fragments*. Quatre toitures différentes, quatre pignons différents, pour quatre motifs différents. C'est ma propre traduction de la culture et de l'ambiance de cette rue, et à plus grande échelle, de l'atmosphère de Winnipeg. »



## Festival urbain et Nuit blanche

Synonym Art Consultation est un collectif d'artistes fondé par Chloe Chafe et Andrew Eastman. L'un poète, l'autre artiste visuelle, ces deux amoureux d'art et de Winnipeg ont unis leurs divers talents en 2012 derrière le nom « Synonym » pour une simple mission : faire vivre et grandir le monde artistique de Winnipeg, au travers d'évènements, d'ateliers, d'activités, de résidences et de nombreuses collaborations. « Nous voulons rendre l'art accessible à tous. L'art n'a pas besoin de se retrouver entre les quatre murs d'une galerie, et ne se destine pas non plus à un seul type de personne. Alors quoi de mieux que la rue, celle qui est à tout le monde, pour rendre l'art accessible? C'est un type d'art urbain que nous essayons de développer à Winnipeg. »

L'apogée de leur année se traduit par un festival d'art contemporain et de rue : *Wall-to-wall*. Du 1er au 30 septembre 2017, cette 4e édition du festival urbain regroupe de nombreux artistes, manitobains ou venant de tout le pays. Treize murales au total seront réalisées à travers la ville.

Le bouquet final de ce mois-marathon d'art se déroulera lors de Nuit Blanche, le 30 septembre 2017. Cette soirée d'inauguration de murales, entre le quartier de la Bourse et le North End, promet musique, art et culture, jusqu'au bout de la nuit.

▶ Notre-Dame-de-Lourdes

# 10 ans de Salut Voisin!

**La fête Salut Voisin de Notre-Dame-de-Lourdes soufflait ses 10 bougies le 10 septembre dernier. Pas moins de 500 personnes se sont retrouvées sous le beau soleil pour célébrer l'amitié dans ce village du Sud-Ouest manitobain.**

**De concerts jusqu'aux balades de poney, en passant par les animaux de ferme à prendre dans les bras (comme ici sur les photos avec Fahker Gaddour, Gabin et Capucine Mazoyer), ou encore la course de cochons, le comité de bénévoles présidé par Diane Bazin avait tout prévu.**

**La peinture sur visage a été un grand succès aussi, surtout auprès de Noah et Kayla Bibault ainsi que Zackary Sydorko.**

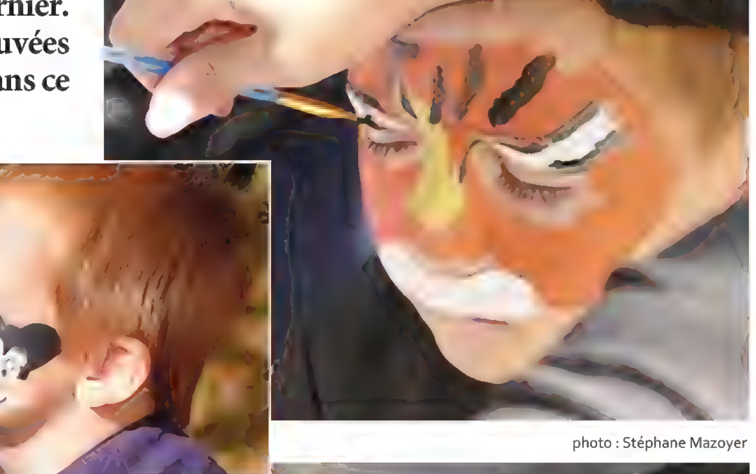


photo : Stéphane Mazoyer

photo : Stéphane Mazoyer



photo : Sophie Gaulin



photo : Stéphane Mazoyer



photo : Sophie Gaulin

photo : Sophie Gaulin

▶ Guy Gauthier vient à Winnipeg présenter son nouveau livre

# La nostalgie du Manitoba mise en poème

**Dramaturge et poète d'origine manitobaine, New-Yorkais depuis près de 50 ans, Guy Gauthier sera de passage à Winnipeg du 23 septembre au 4 octobre. Il viendra notamment présenter son nouveau recueil, intitulé *La Hantise du passé* (1), dans lequel il relate en poèmes ses souvenirs de jeunesse au Manitoba.**




presse2@la-liberte.mb.ca

Si Guy Gauthier a grandi à Saint-Boniface, son amour pour les lieux de son enfance s'est développé bien des années plus tard. Sa relation au Manitoba donne tout son sens à l'expression anglaise "*Absence makes the heart grow fonder*" : la distance a accentué son affection.

Né en 1939 à Winnipeg de parents canadiens français, le jeune écrivain a progressivement rejeté sa langue maternelle durant sa jeunesse. Il explique le choix qu'il a fait à l'époque par la volonté de « lutter contre l'influence de Saint-Boniface » :

« On me disait partout : *Parle français*. Mais moi et mes amis, on parlait anglais. Peut-être par entêtement, pour résister à l'influence de nos parents. Puis, quand j'ai commencé à écrire, j'ai commencé à écrire en anglais. Et c'est resté comme ça très longtemps. » L'auteur ajoute que la langue de Shakespeare était aussi celle de ses héros de cinéma et des films qu'il aimait.

Étudiant au Collège de Saint-Boniface, Guy Gauthier se fait là aussi remarquer par son esprit rebelle. « J'étais un vrai énergumène. Je ne suivais pas les règles. Il fallait aller à la chapelle du Collège, faire la prière, et aussi ne pas parler anglais dans la cour. » Sa désobéissance lui vaut de recevoir des punitions corporelles, puis d'être expulsé du Collège. Un autre évènement qui l'a amené à se tourner vers la langue majoritaire.

Écrite en anglais, sa première pièce de théâtre, *Les Projecteurs* (*Spotlights*), fut traduite en français et mise en scène par le Cercle Molière en 1965. À cette époque, cependant, il gagne sa vie comme chauffeur de taxi. Un métier dont il garde un très bon souvenir. « J'aimais beaucoup me promener dans les rues de la ville. Des fois je conduisais la nuit. Il n'y avait pas beaucoup de clients, mais je mettais de la musique et je sillonnais les rues de Winnipeg. J'étais heureux. »

Avec l'aide de bourses du Conseil des arts du Canada, il s'envole pour New-York en 1969. Le coup de cœur est immédiat : « La première chose qui m'a frappé, c'est qu'il y avait des théâtres partout. Je me suis dit : *C'est la ville pour moi.* » Le succès est au rendez-vous : une vingtaine de ses pièces ont été produites, et 48 ans plus tard, il vit encore dans la Grosse pomme, avec sa femme et sa fille.

Pourtant, au début des années 1990, le français a refait surface dans ses compositions, en même temps que la nostalgie pour les lieux de sa jeunesse. « Grâce à une absence prolongée, le souvenir du Manitoba a commencé à vivre en moi. Il est devenu très intense. »


L'écrivain originaire du Manitoba Guy Gauthier : « Il est possible que l'on voit un peu mieux quand on s'éloigne ».

photo : Gracieuseté Karen Gauthier

La langue française est aujourd'hui majoritaire dans ses travaux. Il a notamment publié son journal littéraire en plusieurs volumes, dans les deux langues.

À la manière de Marcel Proust, il revisite aujourd'hui sa propre histoire avec un nouveau regard, exalté par le temps passé. « On vit parfois les souvenirs plus intensément dans la mémoire qu'on ne les avait vécus dans la vie. »

De ce sentiment, Guy Gauthier a tiré un recueil de poésie, *La Hantise du passé*, qui sort le 26 septembre 2017 aux Éditions du Blé.

« Dans ces poèmes, je reviens sur les moments privilégiés de mon enfance à Saint-Boniface. Et je remonte aussi à l'histoire de mon pays, aux voyages de Jacques Cartier et de La Vérendrye. C'est l'histoire du Canada vue à travers les yeux d'un enfant qui va à l'école. »

Pour autant, l'écrivain n'exprime aucun regret d'être parti du Manitoba. À l'inverse, il pense que cette distance lui sert aujourd'hui. « Ça aide un peu de vivre à l'étranger. C'est difficile d'être nostalgique pour un lieu où l'on vit actuellement. »

« Gabrielle Roy s'est absentée du Manitoba et n'y est jamais revenue pour y vivre. Parce qu'elle voulait que ses souvenirs du Manitoba soient vivants en elle. C'est la même chose pour moi. C'est grâce à l'absence que j'ai pu découvrir mon amour de Saint-Boniface et de la province. »

(1) Guy Gauthier fera une lecture de *La Hantise du passé* au Théâtre Cercle Molière, le 26 septembre à 19 h. La troupe proposera aussi une mise en scène d'une des pièces de son recueil *Les projecteurs et autres pièces*.

L'auteur participera également à la rencontre Voix d'Oodena au festival Livres en fête, le 24 septembre à 19 h.

# SUDOKU

**PROBLÈME N° 569**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1 | 7 | | | | 3 | 9 |
| | | | | 5 | 1 | | 4 | |
| | | | | | | | | 7 |
| | | | | | | | | |
| | 9 | 7 | 8 | | | 1 | | |
| | | 3 | | | 4 | | | |
| | 5 | | | | 2 | 9 | | |
| | 8 | | | 6 | | | 7 | |
| 9 | 1 | | 5 | | | | | 2 |

**RÉPONSE DU N° 568**

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 9 | 3 | 2 | 7 | 6 | 4 | 5 | 1 | 8 |
| 6 | 7 | 1 | 8 | 3 | 5 | 2 | 9 | 4 |
| 4 | 8 | 5 | 1 | 2 | 9 | 6 | 7 | 3 |
| 3 | 1 | 4 | 9 | 5 | 7 | 8 | 2 | 6 |
| 8 | 9 | 6 | 2 | 4 | 3 | 7 | 5 | 1 |
| 5 | 2 | 7 | 6 | 1 | 8 | 3 | 4 | 9 |
| 1 | 5 | 9 | 3 | 8 | 2 | 4 | 6 | 7 |
| 7 | 4 | 8 | 5 | 9 | 6 | 1 | 3 | 2 |
| 2 | 6 | 3 | 4 | 7 | 1 | 9 | 8 | 5 |

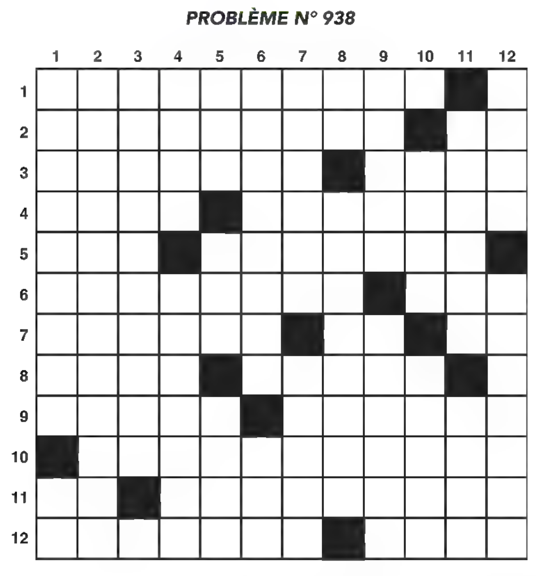
**RÈGLES DU JEU :**

Vous devez remplir toutes les cases vides en plaçant les chiffres de 1 à 9 qu'une seule fois par ligne, une seule fois par colonne et une seule fois par boîte de 9 cases.

Chaque boîte de 9 cases est marquée d'un trait plus foncé. Vous avez déjà quelques chiffres par boîte pour vous aider. Ne pas oublier : **vous ne devez jamais répéter plus d'une fois les chiffres de 1 à 9 dans la même ligne, la même colonne et la même boîte de 9 cases.**

# MOTS CROISÉS

*PROBLÈME N° 938*



**HORIZONTALEMENT**

1- Tâcher d'obtenir.
2- Hirsutes. – Possessif.
3- Énigme pour trouver un mot. – Qui est triple.
4- Appelé de loin. – De la ville.
5- Recueil de bons mots. – Tige ornée de feuilles en volutes.
6- On y cultive le riz. – D'avoir.
7- Perdit l'équilibre. – Se suivent. – Ricané.
8- Patron des orfèvres. – Navire à un mât.
9- Courte et assez corpulente. – Guerrier et poète arabe du VIe siècle.
10- Dont les deux flancs sont parallèles.
11- Doublée. – Rois peu puissants.
12- Marteau de couvreur. – Crochet.

**VERTICALEMENT**

1- Approvisionner de nouveau. – Roulement bref.
2- Sécateurs pour couper des rameaux.
3- Petits kystes au bord de la paupière.
4- Jeune cerf. – Prénom masculin.
5- Prénom féminin. – Possessif. – Quote-part.
6- Diminueras tes dépenses. – Fond de vallée où s'écoulent les eaux.
7- Ensemble de personnes au service d'une Église. – Sperme de poisson.
8- Interjection. – Jumelle.
9- Exerçât une action en justice. – Le comble, le bouquet.
10- Manière d'agir propre à un groupe. – Blêmes, blafards.
11- D'un intérêt secondaire. – Filet pour prendre des poissons.
12- Feuille sèche tombée d'un arbre. – Filet pour prendre des cailles.

**RÉPONSES DU N° 937**



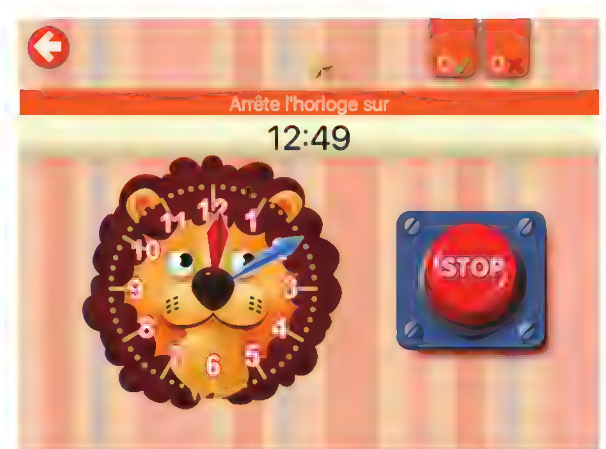
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | E | C | H | A | N | T | I | L | L | O | N | S |
| 2 | C | H | E | V | A | I | N | E | ■ | N | I | A |
| 3 | H | A | R | A | S | S | O | N | S | ■ | F | G |
| 4 | A | V | E | N | T | S | ■ | D | U | P | E | E |
| 5 | P | I | ■ | T | I | E | D | I | R | A | ■ | S |
| 6 | P | R | O | ■ | E | R | O | T | I | S | A | S |
| 7 | A | E | R | E | ■ | A | S | S | E | T | T | E |
| 8 | T | R | E | P | A | N | E | ■ | S | O | T | ■ |
| 9 | O | ■ | G | E | N | D | R | E | ■ | R | E | M |
| 10 | I | M | O | L | A | ■ | A | R | C | A | N | E |
| 11 | R | E | N | A | L | E | ■ | R | E | L | U | E |
| 12 | E | R | ■ | S | E | C | R | E | T | E | E | S |




**Josée Toffen est enseignante en 1re année dans une école de la DSFM. Dans sa classe, les enfants apprennent en s'amusant grâce à des applications pédagogiques. Littérature, mathématiques, sciences, arts ou culture, il y en a pour tous les goûts! Josée partage avec vous ses applis coups de cœur, à utiliser en classe ou à la maison.**

## Cette semaine, je vous parle d'une application pour apprendre à lire l'heure! Bonne lecture!




# Apprendre à lire l'heure

## (Interactive Telling Time)

**GiggleUp Kids et Educational Games, pour les 7 à 12 ans**

Nous vivons dans une ère numérique où le besoin de lire une horloge est de moins en moins pressant. Cependant, c'est encore un apprentissage incontournable! Cette application, accompagnée d'aiguilles déplaçables, vous donne une heure précise à trouver où le joueur doit régler les aiguilles pour trouver la solution. L'appli offre aussi un autre jeu qui s'appelle *Stoppe l'horloge* où le joueur doit appuyer le bouton STOP quand les aiguilles sont au bon endroit. En jouant plusieurs fois, le joueur a l'occasion de gagner des items pour un aquarium! * À noter : vous devez premièrement télécharger l'application *Interactive Telling Time* et ensuite vous pouvez changer les paramètres pour jouer en français.

▶ Spectacle musical Piaf à Winnipeg le 5 octobre

# « Édith Piaf était la première rockeuse de l'ère moderne »

**Gil Marsalla est le producteur de *Piaf! The Show* (1) consacré à la vie de la célèbre chanteuse française. Il revient sur l'incroyable succès de cette aventure musicale qui a séduit plus d'un million de spectateurs en deux ans.**

Barbara GORRAND
presse3@la-liberte.mb.ca

### ▶ Comment est née l'idée de créer un spectacle autour d'Édith Piaf?

**Gil Marsalla :** En amont de 2015, pour le centenaire de la naissance d'Édith Piaf, j'ai voulu travailler sur un projet majeur autour de l'artiste, dont l'héritage musical est aujourd'hui encore incontesté. Mais c'est en faisant passer des auditions pour un autre spectacle, ***Paris, le spectacle***, qui met en scène Charles Aznavour et Édith Piaf, que j'ai rencontré Anne Carrere. Je vois arriver cette jeune fille, qui vient d'un petit village du Var dans le sud de la France. Elle monte sur scène et là, elle nous a scotchés à nos fauteuils. Sa voix a mis tout le monde d'accord. En 25 ans dans le métier j'ai rarement entendu une voix aussi exceptionnelle. Je lui ai donc proposé non seulement le rôle d'Édith Piaf dans *Paris*, mais aussi d'interpréter la chanteuse iconique dans le spectacle musical.

### ▶ On imagine que cela a dû être une énorme pression pour elle?

**G. M. :** Évidemment, mais ce qui est génial avec son caractère, c'est qu'Anne est très naturelle. Elle adore chanter dans la rue, avec ce côté gouaille parisienne, elle est très généreuse. Et cela a plu tout de suite. Dès la première présentation à New York en 2015, on avait déjà des demandes pour des tournées au Brésil. La tournée n'était pas finie qu'on en signait une seconde pour le mois de mai, puis une autre… On en a signées quatre dans l'année. Puis la Pologne est arrivée, les États-Unis derrière, le Canada. Deux ans et demi plus tard, on en est à un million de spectateurs réunis lors de 300 représentations à travers 33 pays. Et là on démarre la troisième tournée mondiale! Ce qui plaît, c'est l'incroyable présence d'Anne bien sûr, mais aussi la scénographie en arrière-plan avec des images jamais vues auxquelles nous avons eu accès grâce aux amis et à la famille d'Édith Piaf.

### ▶ S'attaquer à un tel mythe, c'est tout de même risqué, non?

**G. M. :** Il n'y a qu'une Piaf, et on n'essaye pas de faire un spectacle d'imitation. Anne Carrere a une voix très forte, très puissante, mais elle amène sa propre signature aux chansons de Piaf. On vient au spectacle pour voir Édith Piaf, on en ressort en ayant vu Anne Carrere qui chante Piaf. Avec son charisme et son talent, elle parvient à transporter le public durant deux heures, et à le faire entrer dans son propre univers. Il y a beaucoup d'interaction avec le public et avec les musiciens. Les gens repartent de là avec le sourire.

La chanteuse et comédienne Anne Carrere séduit le public à chacune de ses apparitions.

photo : Gracieuseté Piaf, The Show.

### ▶ Comment expliquer que, plus de 50 ans après sa mort, Édith Piaf demeure aussi connue à l'international?

**G. M. :** Parce que ses chansons sont toujours d'actualité. Clairement. Elles sont entrées au patrimoine mondial de la musique. Il y a aussi cette voix reconnaissable entre toutes. Enfin, le succès qu'a connu le film d'Olivier Dahan, ***La Môme*** ou ***La vie en rose*** selon les pays, et qui a valu un Oscar à Marion Cotillard, a permis de dépoussiérer le mythe. Le film a replacé la femme au cœur de l'histoire, et non plus la chanteuse. Ce qui a permis à de nouvelles générations de s'identifier à elle, parce qu'elle a vécu une vie incroyable. Elle était libre, elle faisait exactement ce qu'elle voulait. Piaf, c'était la première rockeuse de l'ère moderne.

(1) Spectacle le jeudi 5 octobre à 20 h au Burton Cummings Theatre, 364 rue Smith. Rendez-vous sur notre page Facebook www.facebook.com/LaLiberteManitoba pour découvrir comment bénéficier d'une réduction de 20 % sur l'achat de vos billets!




# Apprendre de chez soi, même pendant les vacances

Apprentissage – Virtuel – Technologies



**Sirai Heller et Katrie Labossière se sont régulièrement rendues sur le site Netmath pour s'améliorer en mathématiques pendant l'été.**

Cet été, la DSFM a lancé une grande première pour les élèves de ses écoles : un camp virtuel de mathématiques et de lecture, ouvert à tous les élèves de la 3e à la 9e année, sans lieu ni animateur physique. Deny Gravel, le coordonnateur du cycle élémentaire à la DSFM, explique son fonctionnement : « Les jeunes sont allés sur internet de chez eux pour faire des activités de mathématiques et de lecture en utilisant des outils qu'ils connaissent de la salle de classe. »

Le but principal était « d'encourager les élèves à continuer à lire et à faire des mathématiques en été, car la recherche montre qu'il y a des pertes dans l'apprentissage pendant les vacances. Depuis trois ans, nos enseignants utilisent le site Netmath avec leurs élèves, sur lequel nous avons développé des activités en français adaptées aux différents niveaux scolaires. Pour l'été, nous avons étendu notre licence, qui devait se terminer fin juin, jusqu'à la mi-août. »

> *« J'ai fait des exercices des années passées pour être meilleure en mathématiques. »*
> Katrie Labossière, 5e année.

L'un des avantages de Netmath est qu'il ne limite pas les élèves. « Les enfants qui sont très bons en mathématiques ont la possibilité de travailler sur les exercices des niveaux d'au-dessus. » Le site permet aussi à la DSFM de consulter la fréquentation. « On voit le nombre de sessions et le temps passé sur le site pour chaque élève. »

Pour la lecture, les enfants ont utilisé la plateforme Zone.dsfm. « C'est un site dont les enseignants se servent avec leurs classes pour faire des commentaires littéraires. Cet été, les élèves pouvaient commenter des livres qui étaient dans la banque des livres déjà étudiés par les enseignants ou en ajouter de nouveaux. »

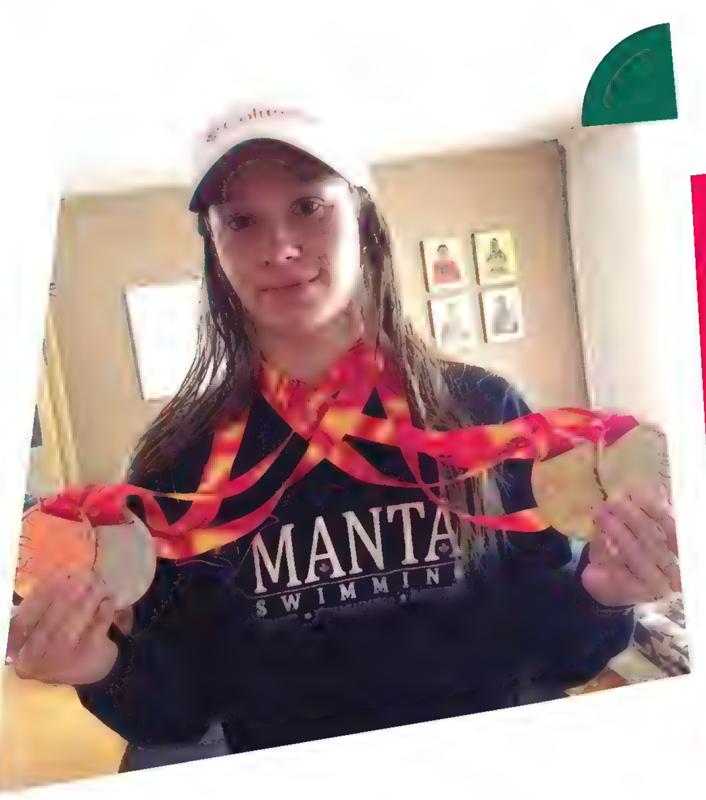
Après consultation de la fréquentation des sites, Deny Gravel constate avoir « reçu plusieurs soumissions de commentaires littéraires » et « environ 130 participants sur le site Netmath. Nous sommes très contents sur ce point-là. C'est une initiative qu'on veut mettre en avant et qu'on va continuer. »

Sirai Heller, en 6e année et Katrie Labossière, en 5e année à l'École Lagimodière, ont respectivement passé 913 minutes et 724 minutes sur Netmath. Sirai a utilisé la plateforme du début des vacances jusqu'à la fermeture de la plateforme. « J'y allais tous les jours pendant 10 à 15 minutes. J'ai fait des exercices de 4e et de 5e année. Quand je ne faisais pas des mathématiques, je lisais. »

Katrie, elle, a fait des exercices de 3e et 4e année. « Parfois je passais 45 minutes sur le site. J'ai fait des exercices des années passées pour être meilleure en mathématiques. Je voulais aussi avoir des étoiles. Sur le site, à chaque fois qu'on finit un exercice, on reçoit une étoile. »

Les deux élèves voient l'intérêt de ce site pour leur scolarité. Pour Katrie, « c'est important d'avoir des sites comme ça pour nous aider à travailler à l'école. » Sirai pense aussi que le site lui sert pour l'école. « Si je fais des exercices de divisions sur Netmath, ça m'aide quand on le fait à l'école. »

## Célébrons nos succès!




Félicitations à Oksana Chaput, en 9e année au Collège Louis-Riel, pour sa performance aux Jeux du Canada. La nageuse de 13 ans, qui s'entraine au Manta Swim Club, a concouru sept fois individuellement et cinq fois en équipe. Elle a remporté l'or au 50 et 100 mètres libres, l'argent au 50 mètres papillon et le bronze au 100 mètres papillon.

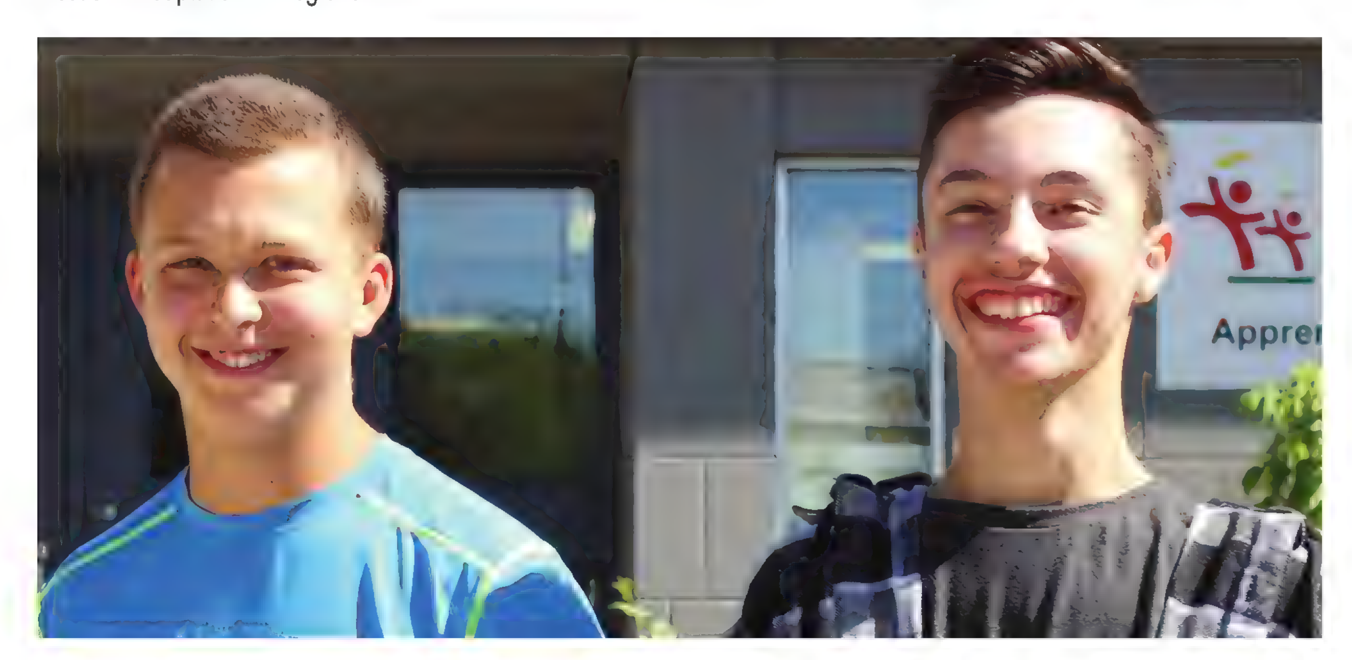



**Wyatt St-Laurent,**
**2e année,**
**École régionale Gabrielle-Roy**

« J'aime mon école parce que j'aime jouer dans le gymnase et dehors sur les barres à singe. J'aime aussi quand on écrit des histoires. J'écris des histoires de pirates et de chevaliers. »

# Un accueil sur mesure pour les 9e années de Gabrielle-Roy

Accueil – Adaptation – Intégration




**Luc Desaulniers et Alexandre Tétrault sont ravis de commencer leur secondaire au Collège régional Gabrielle-Roy.**

Au cours des dernières années, le Collège régional Gabrielle-Roy a mis en place une pratique particulière pour la rentrée de ses élèves de 9e année, en transformant leur premier jour de classe en journée d'orientation. La directrice, Chantal Legal, explique que cela sert à « accueillir nos nouveaux élèves de l'année. Ils arrivent de différentes écoles, et nous avons aussi des élèves qui viennent d'immersion. »

Pour l'année 2017-2018, 50 nouveaux élèves sont venus s'ajouter aux 21 anciens de 8e années de Gabrielle-Roy. « Avec 71 élèves, nous avons le plus grand groupe de 9e années que nous n'ayons jamais eu. Je pense que les nouveaux lotissements et le développement de nos écoles nourricières, comme Sainte-Agathe, Noël-Ritchot et Lagimodière, y sont pour beaucoup. »

> *« C'était très réconfortant d'avoir une journée avec les 9e années seulement, plutôt que de devoir se presser avec tous les élèves de l'école autour. »*
> Alexandre Tétrault, 9e année.

« Notre défi, c'est que quand les nouveaux élèves de 9e année arrivent, ils ont besoin d'attention particulière. On cherchait un moyen de les appuyer pour qu'ils se sentent bien à l'école et qu'ils aient tout ce qu'il leur fallait pour passer une bonne année scolaire. En assistant à la journée d'orientation, ils ont l'occasion de s'acclimater à leur nouvel environnement et de se faire de nouveaux amis. Nous faisons tout pour leur offrir une belle transition. »

Ainsi, le 6 septembre, seuls les 9e années sont venus à l'école. « Les élèves ont fait une tournée de l'école. Ils ont choisi leurs casiers et se sont inscrits aux sports intramuraux et aux activités extrascolaires. Ils ont aussi fait des jeux pour apprendre à se connaître. Les élèves du groupe Jeunes Manitobains des communautés associées (JMCA) de l'école ont fait l'animation. »

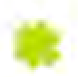
Quand Luc Desaulniers, qui vient de l'École Noël-Ritchot, a passé les portes du Collège régional, il était perdu. « Je n'avais aucune idée où se trouvaient mes classes. C'était stressant. La journée d'orientation m'a vraiment aidé. »

De même pour Alexandre Tétrault, arrivé de l'École Lagimodière. « La journée d'orientation m'a aidé à identifier les classes dans lesquelles étaient les enseignants. C'était très réconfortant d'avoir une journée avec les 9e années seulement, plutôt que de devoir se presser avec tous les élèves de l'école autour. »

Les deux jeunes sont ravis d'être de retour à l'école. « Je suis content d'être en secondaire, de retrouver mes amis de Lagimodière et de revoir des gens d'autres écoles que j'avais rencontrés », dit Alexandre Tétrault. Luc Desaulniers, lui, apprécie de « finalement pouvoir dire que j'ai commencé le secondaire. »

Les élèves se sont sentis très bien accueillis dans leur nouvel établissement. Alexandre partage que « les 12e années étaient super accueillants. Ils n'agissaient pas comme s'ils ne nous connaissaient pas. » Luc ajoute : « Ce n'était même pas que les 12e années, c'était tout le monde, de la 10e à la 12e année. »

Et lorsque Luc remarque un peu tristement avoir perdu « la moitié de mes amis », Alexandre lui répond avec le sourire : « Mais maintenant, tu en as trouvé de nouveaux! Gabrielle-Roy, c'est toujours une grande famille. » La directrice prend la balle au bond : « C'est ce que je dis souvent. On est bien, chez nous! »





## À noter

### LES ACTIVITÉS SCOLAIRES

**Formation d'officielles de Volleyball,**
9e-12e année,
le 27 septembre

**Course de fond (Birds Hill),**
7e-8e année,
le 4 octobre (11 octobre Jour de pluie)

**Camp Campus,**
Du 2 au 4 octobre

### LA COMMISSION SCOLAIRE

**Réunion ordinaire de la Commission scolaire franco-manitobaine :**
le mercredi 27 septembre à 19 h,
au bureau divisionnaire, Lorette.

### LES CONGÉS

**Le 25 septembre**
Journée d'administration,
congé pour les élèves des écoles Lagimodière, Noël-Ritchot, Notre-Dame, Pointes-des-Chênes, Réal-Bérard, Saint-Jean-Baptiste, Gabrielle-Roy, Saint-Joachim, Sainte-Agathe, Christine-Lespérance, Lacerte, Léo-Rémillard, Louis-Riel, Précieux-Sang, Roméo-Dallaire et Taché

**Le 9 octobre**
Action de grâce,
Congé pour tous



Club de Bicolo

# LA RENTRÉE

## 1 MOTS CACHÉS

Recherche attentivement les mots dans la grille et encercle-les. Ils peuvent être inscrits dans tous les sens. Une fois tous trouvés, il te restera quelques lettres qui formeront la réponse.

### À L'ÉCOLE

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| E | R | I | O | V | E | D | E | P | D |
| N | U | E | T | C | C | C | G | E | E |
| S | E | S | A | R | O | L | A | I | S |
| E | L | S | B | T | L | I | L | N | S |
| I | U | A | L | I | E | V | O | T | I |
| G | O | L | E | A | A | R | C | U | N |
| N | C | C | O | L | L | E | I | R | S |
| A | C | R | A | Y | O | N | R | E | I |
| N | P | A | P | I | E | R | B | E | S |
| T | A | M | I | E | S | X | U | E | J |

- ❍ AMIES
- ❍ BRICOLAGE
- ❍ CLASSE
- ❍ COLLE
- ❍ COULEUR
- ❍ CRAYON
- ❍ DESSINS
- ❍ DEVOIR
- ❍ ÉCOLE
- ❍ ENSEIGNANT
- ❍ JEUX
- ❍ LAIT
- ❍ LIVRE
- ❍ PAPIER
- ❍ PEINTURE
- ❍ SAC
- ❍ TABLE

6 LETTRES.
On s'en sert pour écrire sur le tableau noir.

## 2 LES LETTRES MANQUANTES

Toutes les lettres de l'alphabet sont dans ce cadre, sauf une. Trouve laquelle et inscris-la dans le cercle.

T H B M G
Z O F D W
P K X Y N
C A I R E
J L V S Q
○

## 3 LES SUITES LOGIQUES

Complète les rangées de nombres en respectant leur logique.

A. 50 53 52 55 54 ☐ ☐
B. 4 5 7 11 19 35 ☐ ☐
C. 3 6 8 6 12 14 12 ☐ ☐





CLUB DE BICOLO • C.P. 190 • 420, rue Des Meurons
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4 • 204-237-4823

**SOLUTIONS :**

1. Craies.
2. U.
3. A. 57 et 56 (chaque fois + 3 puis -1).
   B. 67 et 131 ( +1, +2, + 4, +8, +16, + 32, + 64).
   C. 24 et 26 (chaque fois X2, + 2 puis -2).

# EMPLOIS ET AVIS

## PETITES ANNONCES

### À LOUER

**GRAND APPARTEMENT** (1 080 pi²) de 2 chambres à coucher. Grand balcon. 170, rue Watt. Beaucoup d'espace de rangement. Très tranquille. Plusieurs fenêtres avec beaucoup de lumière. Tout compris. 204-390-4302. raymondares@gmail.com

391-

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feue **LUCILLE JEANNE MARIE FREYNET**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 1er novembre 2017.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de septembre 2017.

**P. J. RICHER**
**LAW CORPORATION**
**Procureur de la succession**

### AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION de feu **JEAN-CHARLES FONTAINE**, de la ville de Winnipeg, au Manitoba.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné, 247, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 1er novembre 2017.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 7e jour du mois de septembre 2017.

**P. J. RICHER**
**LAW CORPORATION**
**Procureur de la succession**

### POSTE À COMBLER




## SUNRISE SCHOOL DIVISION

**Enseignant(e)**
2e année
Programme d'immersion française
École Dugald School

Poste à temps plein (temporaire)
du 25 septembre au 22 décembre 2017

**Compétences requises :**

- posséder un brevet d'enseignement permanent du Manitoba;
- adhérer à la philosophie de l'immersion;
- posséder une excellente connaissance du programme d'immersion française et des approches relatives à l'enseignement d'une langue seconde;
- posséder une excellente connaissance des deux langues officielles, tant à l'écrit qu'à l'oral.

Pour des renseignements supplémentaires, s.v.p contactez Mme Christine Fetterly, Directrice
Courriel : cfetterly@sunrisesd.ca

Veuillez s.v.p. envoyez votre curriculum vitae à Darlene Lamoureux, Human Resources Coordinator
Courriel : dlamoureux@sunrisesd.ca
**d'ici midi le vendredi 22 septembre 2017.**








APPEL DE CANDIDATURES

### Coordonnatrice ou coordonnateur de projets spéciaux CNFS-USB (poste à 60 % du temps)

Le ou la titulaire de ce poste appuie la coordonnatrice dans l'organisation de l'ensemble des activités du CNFS-USB.

**Responsabilités générales :**

- Préparer tous les rapports financiers et aider à la préparation des budgets CNFS-USB et à la gestion financière des projets;
- Appuyer les coordinations des programmes CNFS-USB dans l'organisation des conférences, colloques, tables rondes, etc.;
- Garder à jour la banque de données des étudiantes et des étudiants CNFS-USB;
- Faire la mise à jour du gabarit d'évaluation CNFS;
- Faire la mise à jour des sites web CNFS-USB;
- Appuyer la coordination de la formation médicale dans l'offre de stages aux étudiants franco-manitobains en médecine.

**Qualifications recherchées :**

- Diplôme collégial en administration des affaires, concentration comptabilité ou gestion de bureau ou l'équivalent en formation et en expérience;
- Expérience en coordination de projets;
- Expérience en préparation de rapports financiers et en comptabilité;
- Très bonnes connaissances en informatique (Base de données, MS Office Suite);
- Excellente connaissance du français et de l'anglais, parlés et écrits;
- Bonne connaissance des communautés francophones en milieu minoritaire;
- Très bon sens de l'organisation et grand souci aux détails;
- Grand sens de l'initiative;
- Capacité de travailler sous pression et excellente habileté en communication et en relations interpersonnelles;
- Entregent; service à la clientèle;
- Aptitude à travailler harmonieusement en équipe.

**Entrée en fonction : dès que possible**

**Veuillez faire parvenir votre lettre de présentation et votre curriculum vitae au plus tard le 27 septembre 2017 à :**

Athalie Arnal, directrice des ressources humaines
Université de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Winnipeg (Manitoba) R2H 0H7
Téléphone : 204-233-0210 Télécopieur : 204-237-3099
aarnal@ustboniface.ca
ustboniface.ca

L'USB souscrit au principe de l'équité en matière d'emploi et encourage la candidature de toute personne qualifiée, femme ou homme, y compris les Autochtones, les personnes handicapées et les membres des minorités visibles. Conformément aux exigences prescrites en matière d'immigration au Canada, toutes les personnes qualifiées sont invitées à postuler; la priorité est toutefois accordée aux personnes ayant la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente.



### AVIS DE VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES VENTE DE TERRES POUR ARRIÉRÉS DE TAXES MUNICIPALITÉ RURALE DE LA BROQUERIE

Conformément à la sous-section 367(7) de la *Loi sur les municipalités*, avis est donné par les présentes que la Municipalité tiendra une vente aux enchères publique le **19 octobre 2017, à 10 h**, à la Municipalité rurale de La Broquerie, 123, rue Simard, à La Broquerie, au Manitoba, à moins de recevoir, d'ici le début de la vente aux enchères, la totalité des arriérés de taxes pour l'année désignée et les frais indiqués pour les propriétés décrites ci-dessous :

| Numéro du rôle | Description | Valeur évaluée | Montant des arriérés et frais pour lesquels la propriété pourrait être vendue |
|---|---|---|---|
| 53100 | LE QUART N-O DE LA SECTION 19-5-8 EMP SAUF, PREMIÈREMENT, LES 1320 PIEDS PERP AU SUD ET, DEUXIÈMEMENT, LES MINES ET MINÉRAUX – N-O 19 5 8 | L - 24 200 $ | 2 598,30 $ |
| 59850.166 | LOT 82 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 54224 SAUF LES MINES ET MINÉRAUX DANS LA MOITIÉ N DE 35-5-8 EMP – 76 CAROL LANE | L - 31 200 $<br>B - 254 300 $ | 15 688,93 $ |
| 63300 | LES 1320 PIEDS PERP DU QUART S-O DE LA SECTION 4-6-7 EMP SAUF LES MINES ET MINÉRAUX – 38041 ROAD 30N | L - 125 900 $<br>B - 485 700 $ | 23 408,59 $ |
| 71703 | LOT 3 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 33309, SOUS LES RÉSERVES INDIQUÉES DANS LA LOI SUR LES TERRES DOMANIALES, DANS LE QUART DE SECTION N-E 21-6-7 EMP – 33132 ROAD 39E | L -73 600 $<br>B -32 500 $ | 6 432,64 $ |
| 72286 | LOT 3 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 48727, SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART S-E 22-6-7 EMP, 49 BROOKLYN BAY | L -54 800 $<br>B -244 400 $ | 13 255,91 $ |
| 87849 | LOT 18 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 45096, SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART N-O 2-6-8 EMP, 235 RUE GERARD TETRAULT | L -36 100 $<br>B -187 700 $ | 12,004,97 $ |
| 87854 | LOT 23 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS (WINNIPEG) SOUS LE NUMÉRO 45096 SOUS LES RÉSERVES ET CLAUSES CONDITIONNELLES INDIQUÉES DANS LA CONCESSION DE LA COURONNE DANS LE QUART N-O 2-6-8 EMP – 55 HEIDESTRASSE COVE | L -36 100 $<br>B -124 700 $ | 12 195,01 $ |
| 88360 | LOT SP 1 DU BLOC 2 DU PLAN ENREGISTRÉ AU BUREAU DES TITRES FONCIERS DE WINNIPEG SOUS LE NUMÉRO 16583 DANS LA MOITIÉ E 3-6-8 EMP - 12 CHEMIN CHABOT | L -23 600 $<br>B -10 100 $ | 2 416,24 $ |

**La vente pour défaut de paiement de taxes est sujette aux conditions suivantes par rapport à chacune des propriétés :**

- L'acheteur de la propriété sera responsable de payer toutes taxes foncières qui ne sont pas encore dues.
- La Municipalité **pourrait** exercer son droit d'établir un prix de départ d'un montant équivalant aux arriérés et aux frais.
- Si l'acheteur a l'intention de placer des enchères par procuration, il devra faire parvenir une lettre et un formulaire d'autorisation avant le début de la vente.
- La Municipalité ne donne aucune garantie et ne fait aucune déclaration quant aux propriétés à vendre.
- L'acheteur retenu doit, au moment de la vente, faire l'achat en **argent comptant**, ou sous forme de **chèque certifié** ou de **traite bancaire** à l'ordre de la Municipalité rurale de La Broquerie, comme suit :
  i) Le plein prix d'achat, s'il est moins de 10 000 $;
  ii) Si le prix d'achat est de plus de 10 000 $, l'acheteur doit fournir un dépôt non remboursable de 10 000 $, puis le solde de prix d'achat doit être payé dans les 20 jours suivant la vente.
- Les risques liés à la propriété incombent à l'acheteur immédiatement après la vente aux enchères.
- L'acheteur est responsable de prendre libre possession du terrain.
- Si la propriété est non résidentielle, l'acheteur doit payer la TPS à la Municipalité ou, s'il est inscrit au régime de la TPS, il doit fournir une déclaration de TPS.
- L'acheteur devra se charger d'enregistrer le transfert de titre de propriété au Bureau d'enregistrement des titres fonciers, et sera responsable des frais d'enregistrement.

En date du 30 août 2017.

Géré par : 


Anne Burns
Directrice générale
Municipalité rurale de La Broquerie
Téléphone : 204-424-5251
Télécopieur : 204-424-5193

# NÉCROLOGIES

## *Sœur Angèle Brémaud*



Le dimanche 10 septembre 2017, entourée de ses compagnes sœurs grises, sœur Angèle Brémaud fit son entrée dans la maison du Père à l'âge de 93 ans. Elle était membre de la congrégation des Sœurs de la Charité de Montréal (Sœurs Grises) et elle avait 55 ans de profession religieuse.

Angèle naquit à Sainte-Agathe, Manitoba, le 6 mai 1924 de ses parents Marcel Brémaud et Blanche LaPalisse, tous les deux décédés dans un âge avancé. Angèle occupait le cinquième rang d'une famille de 11 enfants. L'ont précédés dans la mort trois frères Henri, Marc, Julien et deux sœurs Edith, âgée de huit mois, et Laure. Elle laisse dans le deuil les membres de la congrégation des Sœurs Grises, quatre soeurs Adèle, Elise, Corine et Reine et un frère Fernand de l'Ordre des Trappistes de Holland, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

Les parents ont su laisser un riche héritage à leurs enfants : la prière a une place d'honneur dans la famille, en même temps ils démontrent le sens de l'humour et de la gaieté, un grand esprit de foi, le respect des autres et un esprit d'entraide, toutes les qualités qu'Angèle a su mettre en pratique. Elle poursuit ses études à Sainte-Agathe et à Saint-Charles puis travaille comme standardiste durant sept ans. Elle décide ensuite de prendre le cours d'infirmière auxiliaire et c'est à ce moment qu'elle entend l'appel à joindre les Sœurs Grises à Saint-Boniface et fait son entrée au noviciat le 5 août 1959. Après sa profession perpétuelle en 1967 jusqu'en 1982, elle connaît la grande aventure des hôpitaux de Berens River, MB où elle apprend à connaître la culture de la nation autochtone pour ensuite aller se dévouer comme infirmière dans les hôpitaux des Territoires du Nord-Ouest : Fort Rae, Fort Smith, Fort Simpson et Inuvik. Elle rend ensuite divers services communautaires au Centre régional à Edmonton. Elle termine sa carrière active au Foyer Youville à Saint-Albert, AB, et revient à Saint-Boniface en 2006. Sur les pas de Sainte-Marguerite d'Youville, elle a vécu toutes ses années dans la confiance en la divine providence.

Les Sœurs Grises et la famille désirent exprimer leur profonde gratitude au personnel infirmier de 3DE Actionmarguerite (Centre Taché) pour les soins donnés avec compassion à sœur Angèle.

Les prières ont eu lieu le jeudi 14 septembre à 13 h, suivies des funérailles à 13 h 30 à la Résidence Despins, 151 rue Despins. Il y a eu un café-rencontre, suivi de l'inhumation au cimetière de Saint-Boniface, rue Archibald.

DESJARDINS
204-233-4949
1-888-233-4949
www.desjardinsfuneralchapel.ca



## *Léo Beaupré*



C'est avec beaucoup de tristesse que nous annonçons le décès de Léo Beaupré, à l'âge de 96 ans, qui résidait au Chalet, à La Broquerie, Manitoba. Il est décédé paisiblement le 11 septembre 2017 à 7 h du matin à l'Hôpital Ste-Anne.

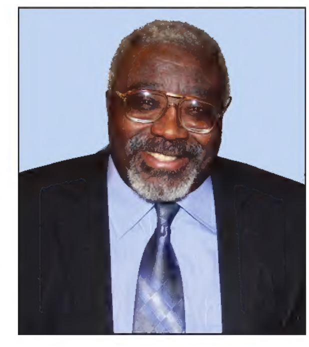
Il a été précédé de son épouse aimante, Blanche (Forest) Beaupré, de ses parents Joseph et Marie-Louise, de sa belle-mère Cécile (DuPont), de ses frères et sœurs Joseph, Philippe, Eddie, Alphonse, Bobby, Eugène, Maurice (DuPont), Agnès et Jeanette.

Il laisse dans le deuil ses sœurs Odile, Marie, Jeanne et Yvonne; ses cinq enfants Louise (Floyd Broesky), Paul, Richard (Colette), Michelle (Gerald Carbotte) et Carmen (Gerry Plante); ses petits-enfants April, Leo, Aislinn, Ashton, David, Daniel, Marc, Kyle, Maegan, Kayla, Nicholas et Keirsten; ses arrière-petits-enfants Breanna, Carly, Addison, Alexis, Spencer, Skyler, Brianne, Ben, Alice, Evelyn, Sasha et Sophia; et ses arrière-arrière-petits-enfants Sapphira et Jaxson.

Les funérailles ont eu lieu le samedi 16 septembre 2017 à 11 h à la paroisse de Saint-Joachim, 101, rue Principale, à La Broquerie. Un enterrement privé aura lieu à une date ultérieure.



## *André Doumbè*



***Un Baobab est tombé!***

C'est avec une infinie tristesse que Sous le Baobab et la communauté africaine (African Communities of Manitoba Inc. - ACOMI) annoncent le décès le mardi 12 septembre de M. André Doumbè, président d'ACOMI, pilier de l'association Sous le Baobab et Grand bâtisseur de la communauté africaine. André est né le 24 septembre 1949, il laisse dans le deuil sa mère, son épouse, deux filles ainsi que plusieurs membres de famille au Canada, en Europe et au Cameroun.

Sa mort est survenue des suites d'une longue bataille contre le cancer et il est décédé paisiblement à l'hôpital Riverview Health Centre de Winnipeg.

Nous souhaitons étendre nos sincères remerciements à tous les professionnels et le personnel médical qui lui ont rendu ces dernières années supportables.

Tonton André, comme il se faisait affectueusement appeler, a dédié toute sa vie à sa communauté camerounaise et africaine. Il était reconnu pour ses qualités de rassembleur, d'homme intègre, toujours à l'écoute et respectueux. Une vie bien vécue, un homme bien aimé!

La célébration de vie aura lieu le samedi 23 Septembre de 11 h à 16 h à Cropo Funeral Chapel au 1442, rue Main suivi d'une réception à son honneur.

Les condoléances et les dons peuvent être envoyés à René Tondji-Simen par virement courriel à info@souslebaobab.com ou par transfert bancaire à ce compte à la banque Scotia : 4536000478489201.

Info contact :
René : 1-514-659-2145 ou info@souslebaobab.com
Jacob : 204-237-8516





## CHRONIQUE RELIGIEUSE

AMBER WSIAKI

# Persévérer lorsque notre monde dit « abandonnez »

Dans ma vie je rencontre plusieurs personnes à cause de la nature de mon travail et de ma vie personnelle. Je suis mariée depuis cinq ans, alors ma famille est composée de mes parents, mes sœurs biologiques, mes beaux-parents, mes beaux-frères, mes belles-sœurs, et tous nos oncles, tantes, cousins et cousines. De plus, je travaille comme enseignante dans une école et je fais de la pastorale jeunesse dans ma paroisse. J'interagis avec plus de 150 différentes personnes dans une semaine. Ceci présente plusieurs opportunités pour des amitiés profondes et des rencontres de joie et d'amour, mais il y a autant de chances qu'on vive des conflits et des moments difficiles.

Dernièrement, j'ai observé qu'une idée populaire se répand. Elle dit « laissez tomber de vos vies les gens qui vous causent trop d'ennuis »; ceci peut être utile dans *certains* cas, mais je trouve que, de plus en plus, les gens semblent le mettre en pratique simplement lorsque des opinions ne s'alignent pas parfaitement. Du moment qu'il y a un petit désaccord, certains choisissent de laisser tomber l'amitié ou d'abandonner ce membre de la famille.

Je dois avouer qu'il y a eu un moment cet été où je me suis dit : « j'en ai assez de cette personne, je vais la revoir, mais je vais juste l'ignorer et me tenir avec d'autres personnes dans la salle ». Le lendemain je suis allée à la messe et l'homélie du prêtre – sans qu'il connaisse ma situation – a traité de ce sujet. Son message était complètement contraire à l'idée populaire d'exclure certaines personnes de nos vies. Il parlait de comment on a envie, des fois, de couper quelqu'un de notre vie, mais Dieu nous appelle à persévérer. Il a parlé de la philosophie « d'aimer ses ennemis » et du fait que notre « ennemi » peut simplement être quelqu'un qu'on n'a pas envie de voir. Il ne faut pas que ce soit nécessairement une personne avec qui on a un conflit sérieux. Il a parlé de la façon dont le berger a laissé les 99 brebis pour aller chercher celle qui était perdue, et du fait que Jésus n'a jamais renvoyé un disciple parce qu'il vivait de manière contraire à l'évangile. Jésus n'a pas encouragé ces façons de vivre, mais il n'a jamais exclu quelqu'un parce que c'était difficile de l'aimer.

Lors de son homélie j'ai prié Dieu : « Ok Dieu, message reçu. Montre-moi comment persévérer face à cette personne et à notre situation. Montre-moi ta volonté pour nous.» Ce n'est toujours pas facile avec cette personne, et franchement, tout ce que je peux faire en ce moment est de prier. J'ai essayé de parler avec cette personne, mais elle semble faire des choix que je ne ferais jamais. Je ne comprends pas cette personne, je la trouve difficile à aimer, pourtant, on se voit quelques fois par mois et ceci ne changera pas de sitôt. Alors je prie que Dieu l'aide dans sa vie, je prie que Dieu m'aide à la comprendre, et je prie pour que notre relation s'améliore. Je ne cherche pas à prendre un café chaque jour avec elle, mais je crois que Dieu m'appelle à ne pas l'abandonner ou l'exclure de ma vie, même si la société me dit que je mérite mieux.

Alors, je vous lance le défi de ne pas vous laisser convaincre par l'idée d'abandonner les personnes qui sont difficiles à aimer. Notre monde devient de plus en plus centré sur lui-même, mais on voit que ceci n'aboutit pas à un monde meilleur. Aimez-vous les uns les autres, persévérez dans votre foi face à des situations difficiles. « Car rien ne sera impossible à Dieu. » (Luc 1, 37)

Vous pouvez aussi lire la *Chronique religieuse* de la semaine, ainsi que les chroniques antérieures sur le site Web de l'Archidiocèse de Saint-Boniface : http://www.archsaintboniface.ca/main.php?p=217

# COMMUNAUTAIRE

### ▶ Les francophones d'origine africaine perdent un « grand frère »

# L'héritage d'André Doumbè

**Dès son arrivée à Winnipeg en 1986, André Doumbè a été une force motrice parmi les Manitobains d'origine africaine, notamment les francophones. Son décès, le 12 septembre dernier, après un long combat contre le cancer, laisse particulièrement la communauté africaine dans le deuil.**

**Pour Jacob Atangana-Abé, il s'agit de la perte d'un « grand engagé, qui incarnait le don de soi pour le bonheur des autres ».**

Daniel BAHUAUD
redaction@la-liberte.mb.ca

Jacob Atangana-Abé est professeur à l'École d'administration des affaires de l'Université de Saint-Boniface, et membre du Conseil consultatif des affaires francophones. Le Camerounais d'origine souligne que les amis intimes d'André Doumbè l'appelaient « grand frère ».

« André, c'était un proche ami. Et c'était l'ami de tous les Africains. Un grand frère. Dans la tradition africaine, un grand frère, c'est un substitut au père. C'est le grand frère qui joue le rôle de père pour ses cadets. C'est ce qu'André Doumbè représentait pour les Africains du Manitoba. Et pas juste les Camerounais. Tous les Africains.

« Bien sûr, André Doumbè était un des pionniers de l'immigration africaine au Manitoba. Il est arrivé au Canada en 1978, à l'âge de 29 ans. Il avait l'expérience de vie et surtout de désir d'aider qui faisait de lui une personne ressource extraordinaire. Pour les nouveaux arrivants comme moi, qui suis arrivé à Winnipeg en 2001, il a été une source de conseils très personnalisés.

« C'est André qui m'a souligné que je devrais éviter certains quartiers de Winnipeg, et qui m'a conseillé de m'installer à Saint-Boniface. Ces conseils, il les offrait à tous. Il allait jusqu'à l'aéroport pour accueillir les nouveaux arrivants. En quelque sorte, sur le plan individuel, il préfigurait l'Accueil francophone. »

Selon Jacob Atangana-Abé, l'engagement d'André Doumbè « était intimement lié à son caractère ».

« André n'a jamais pris les choses du mauvais côté. Il regardait ce qu'il y avait en bien dans chacun de nous. Au sein des nombreux organismes dans lesquels il a évolué, il était un médiateur hors pair. Il savait bien gérer les conflits et mener à bien les projets. En fait, c'était un expert dans la mise en œuvre de projets. Quand une bonne idée était proposée, il répondait : *C'est bon. On avance.* »

Ainsi, en 1997, André Doumbè a été membre fondateur de la African Communities of Manitoba Inc. (ACOMI), organisme qui cherche à permettre à tous les Africains de la province de survivre et de s'épanouir. Il a par ailleurs été président de l'ACOMI de 2007 jusqu'à son décès. « André a aidé l'ACOMI à surmonter plusieurs crises de *leadership*. Lorsqu'il a assumé la présidence, tout le monde s'est mis derrière lui. »

En outre, André Doumbè a fait partie d'Afro-fonds, un regroupement visant à aider les Africains à investir des sommes modestes dans la bourse nord-américaine. Jacob Atangana-Abé précise : « L'idée typiquement africaine a été conçue vers la fin des années 1990. Les membres étaient organisés en tontine, une sorte d'association collective d'épargne. Chacun donnait 20 $. Un comité d'investisseurs trouvait des investissements appropriés. Et les gains ont contribué aux portefeuilles de plusieurs membres, en leur permettant, par exemple, de verser un paiement de mise de fonds pour un prêt hypothécaire. »

En outre, André Doumbè a été membre fondateur, en 2001, de l'Amicale de la francophonie multiculturelle du Manitoba. Et en 2002, l'association camerounaise Sous le Baobab est fondée chez lui, dans sa maison.

Plus récemment, en mai 2015, André Doumbè avait été membre fondateur de la Coalition des communautés africaines francophones du Manitoba.

« André a joué un rôle clé dans la création de cet organisme, qui vise à répondre davantage aux besoins des francophones d'origine africaine dans les écoles de la Division scolaire franco-manitobaine. Entre autres, on estimait que la composition démographique du personnel enseignant à la DSFM ne correspondait pas à la francophonie actuelle. Et c'est tout à l'honneur de la DSFM qu'on a tenu compte de nos propos. »

André Doumbè a également siégé au Conseil de l'immigration du Manitoba et à la Commission des droits de la personne du Manitoba. Au moment de son décès, il travaillait à l'élaboration d'un fonds pour l'éducation des Africains avec Francofonds.



Obligé de fuir le Cameroun, André Doumbè est arrivé au Canada en 1978, avec cinq $ US dans sa poche. On peut lire son témoignage, publié dans *La Liberté* dans le cadre de la série *Le défi d'immigrer*, dans les numéros du 17 et du 24 juin 2015.

Archives La Liberté





# À VOTRE SERVICE



















41 ANS DE SERVICE PROFESSIONNEL DANS NOTRE COMMUNAUTÉ
Servicio en español | Service en français
RENÉE ROBIDOUX KAPITOLER
B.Comm.(Hons.)
Courtière immobilière
451-5000
renee.robidoux@gmail.com
ROBIDOUX
REAL ESTATE & CONSULTING SERVICES
ROGER ROBIDOUX
B.A.
Courtier
981-8159










**Alain J. Hogue**
AVOCAT ET NOTAIRE
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

**Domaines d'expertise:**

- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

**Place Provencher**
**194, boul. Provencher**
**237-9600**

**Achat ou Vente de Maison :**
Vous avez acheté ou vendu votre maison? Quelles sont les prochaines étapes? Appelez Philippe Richer pour une consultation téléphonique gratuite.







tlrlaw.ca
204-925-1900
Philippe Richer - Rhéal Téffaine Q.C.




PAS LE TEMPS DE LIRE VOTRE JOURNAL?
PAS DE PROBLÈME, ÉCOUTEZ-LE!
100 %
NUMÉRIQUE | COULEUR | AUDIO
VOTRE JOURNAL SUR MOBILES ET TABLETTES POUR 25 $ PAR ANNÉE
WWW.LA-LIBERTE.CA




**Vous avez besoin :**

- d'alimenter votre site Web et vos réseaux sociaux
- d'enrichir votre rapport annuel
- de metttre de la vie dans votre AGA
- de moderniser l'image de votre entreprise

**Contactez Sophie Gaulin à la-liberte@la-liberte.mb.ca | Tél. : 204 237-4823**